



Tunisie-Chine

Quelle place de la Tunisie dans la nouvelle route de la soie ?

A LA UNE

Sécheresse et réformes le casse-tête de la croissance économique en Tunisie

INTERVIEW

Mohamed Ali Tabessi - Oléiculteur
« En cinq ans, le secteur de l'huile a été pénalisé par le Covid et par la sécheresse »

FINANCE

Où en est-t-on avec la dédollarisation ?

SOCIÉTÉ

Évolution des coûts éducatifs
Le ministère dévoile les chiffres de l'enseignement supérieur en 2022

Hyundai Tucson Hybride

Puissance et sécurité.



09 CV – Garantie 5 ans ou 100 000 Km

Top grade au prix de **169 950^{DT}**

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG



Sécheresse et réformes :
le casse-tête de la croissance économique en Tunisie

«L'économie tunisienne devrait accélérer légèrement son rythme de croissance pour atteindre 3% en 2025-2026. Cela impliquerait une lente convergence au milieu des années 2030...



Tunisie-Chine :
Quelle place de la Tunisie dans la nouvelle route de la soie ?

Le Conseil Tunisien des Relations Internationales (CRI) présidé par Khemaies Jhinaoui, ancien ministre des Affaires étrangères, a récemment organisé un colloque intitulé « La Ceinture et la Route, dix ans après, Les acquis et les opportunités ».



Mohamed Ali Tabessi - Oléiculteur :
« En cinq ans, le secteur de l'huile a été pénalisé par le Covid et par la sécheresse »

200.000 tonnes ? 150.000 ? 125.000 seulement à cause de la sécheresse et de la canicule sur la production d'olives ?



Où en est-t-on avec la dé-dollarisation ?

La dé-dollarisation de l'économie mondiale, c'est-à-dire, la tendance à ne plus utiliser le dollar comme monnaie de référence internationale, mais à recourir des monnaies locales pour financer les échanges commerciaux, pour investir et pour s'endetter, est, certes, encore balbutiante et symbolique, mais elle est en marche.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Tunisie : **les paiements électroniques augmentent de 42,7% au troisième trimestre, le rejet de chèques en légère hausse**

Au cours du troisième trimestre 2023, le taux de rejet des chèques en Tunisie a légèrement progressé (1,56%).



Poterie de Sejnane : **Un projet tuniso-suisse pour la première appellation d'origine contrôlée en Tunisie**

Inscrite en 2018 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, la poterie de Sejnane sera le cas pilote d'un premier produit artisanal à protéger par une indication géographique en Tunisie...



AVIS DE
VENTE



Appel d'offres
vente de douze (12) lots de terrain
sis au lotissement La Perle du Lac II

La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

MERCREDI 17 JANVIER 2024
À 17H00



Sécheresse et réformes

Le casse-tête de la croissance économique en Tunisie

"L'économie tunisienne devrait accélérer légèrement son rythme de croissance pour atteindre 3% en 2025-2026. Cela impliquerait une lente convergence au milieu des années 2030, vers la trajectoire de croissance à long terme, dont l'économie s'est écartée pendant la crise du Covid-19", selon un bulletin de conjoncture économique sur la Tunisie, publié lundi, par la Banque mondiale.

Dans ce rapport intitulé "Migration dans un contexte économique complexe", la banque prévoit aussi "une légère diminution de l'inflation en raison de l'écart de production relativement

important post-Covid et des légères augmentations des salaires publics suite à l'accord gouvernement-UGTT de l'année dernière".

Ces conditions ainsi que les réformes économiques devraient aider la Tunisie "à réduire ses déficits courants et budgétaires, assouplissant ainsi les conditions de financement. En outre, la légère augmentation de la croissance économique réelle devrait conduire à une baisse du taux de pauvreté en-dessous des niveaux d'avant Covid d'ici 2025. Ces perspectives à moyen terme sont toutefois conditionnées par la poursuite d'un rythme

de réformes ambitieuses, à des conditions de financement suffisantes et à la stabilité des prix internationaux de l'énergie, en particulier du pétrole".

 **La sécheresse et les obstacles réglementaires entravent la reprise économique en Tunisie**

La sécheresse compromet la reprise économique

Pour toute l'année 2023, la Banque Mondiale prévoit une croissance du PIB de 1,2% en 2023 - un ralentissement significatif par rapport à 2021-2022 - avec une

légère hausse à 3% en 2024. Elle a expliqué que la sécheresse qui perdure pour la sixième année consécutive, a aggravé une reprise difficile, marquée par un financement extérieur incertain et des obstacles réglementaires à la croissance persistante.

"Les prévisions de croissance pour 2024 sont soumises à d'importants risques à la baisse liés à l'évolution de la sécheresse ainsi qu'au rythme des réformes structurelles planifiées par le gouvernement et aux conditions de financement".

Réduction du déficit commercial et hausse des recettes touristiques en Tunisie

Et de relever que "la Tunisie enregistre une reprise économique modeste en comparaison avec les pays de la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, avec un PIB par habitant toujours inférieur de 4,7 % par rapport à son niveau d'avant la pandémie".

La reprise du tourisme contribue à réduire le déficit du compte courant

Si le déficit commercial de la Tunisie a diminué de 39%, à 12,2 milliards de DT (8 mois 2023), le déficit énergétique s'est creusé,

continuant ainsi, de représenter la majeure partie du déficit commercial. Cependant, la réduction du déficit commercial conjuguée au rebond des recettes touristiques (+47% sur un an à fin août 2023) et à la stabilité des envois de fonds, ont réduit le déficit des opérations courantes (DOC) au premier semestre 2023.

"La baisse du DOC a atténué la pression sur les besoins de financement extérieur, qui restent cependant importants, au vu du lourd échéancier à venir de remboursement de la dette extérieure : 4,8 milliards de DT, soit 3% du PIB au cours des deux derniers trimestres de 2023".

"En l'absence de sources privées de capitaux, la Tunisie continue de dépendre des prêts souverains pour financer ses besoins extérieurs dans un contexte de conditions de financement incertaines".

"La diminution du déficit courant ainsi que les récents financements extérieurs supplémentaires, notamment de la part de l'Arabie Saoudite, ont contribué à atténuer la pression sur les réserves de change et sur le dinar, fournissant ainsi une certaine marge de manœuvre pour préserver les équilibres extérieurs".

Toujours selon la même source, les pénuries de produits de

base se sont poursuivies, en partie générées par le système de subventions et la baisse de la production agricole, qui ont également accru la dette des entreprises publiques commercialisant les biens importés subventionnés.

Inflation en baisse malgré des pénuries de produits de base en Tunisie

Le rapport souligne la baisse de l'inflation, même si elle reste élevée, en particulier dans le secteur alimentaire, car la sécheresse et la compression des importations ont réduit l'offre sur les marchés alimentaires intérieurs.

Par ailleurs, la croissance modérée de la masse salariale publique a contenu le déficit budgétaire au cours du premier semestre 2023, alors que son financement crée un effet d'éviction du crédit au secteur privé.

La dette publique s'élevait à 79,8% du PIB en 2022 et le service de la dette a atteint 3% du PIB au premier semestre 2023. Compte tenu de l'accès limité au financement international, le gouvernement s'est de plus en plus appuyé sur l'emprunt intérieur, ce qui évince le crédit au secteur privé, a relevé le rapport de la BM.



Tunisie-Chine

Quelle place de la Tunisie dans la nouvelle route de la soie ?

Le Conseil Tunisien des Relations Internationales (CRI) présidé par Khemaies Jhinaoui, ancien ministre des Affaires étrangères, a récemment organisé un colloque intitulé « La Ceinture et la Route, dix ans après, Les acquis et les opportunités ». Une initiative dont la Chine vient de célébrer l'anniversaire

en présence de 151 pays et 41 organisations internationales.

C'est Khemaies Jhinaoui, lui-même, qui a signé, alors ministre des Affaires étrangères, le 11 juillet 2017 à Beijing au nom du Gouvernement Tunisien le Mémorandum d'Entente sur l'adhésion de la Tunisie au projet « La Ceinture et la Route » a

déclaré à l'ouverture du colloque : « Notre ambition était d'intégrer notre pays dans ce grand projet chinois et d'ouvrir la voie à une coopération plus dense et diversifiée entre nos deux pays amis ».

Pour rappel, « La ceinture et la route » projet annoncé en octobre 2013 par le Président Xi Jinping

visé à stimuler les échanges et la connectivité entre l'Asie, l'Europe et l'Afrique, en améliorant les infrastructures et en facilitant l'investissement, le commerce et les contacts entre les peuples.

“Notre ambition était d'intégrer notre pays dans ce grand projet chinois et d'ouvrir la voie à une coopération plus dense et diversifiée entre nos deux pays amis.” (Khemais Jhinaoui, ancien ministre des Affaires étrangères)

Selon les estimations de la Banque Mondiale, l'Initiative générera chaque année 1600 milliards de dollars US soit 1,3% du PIB mondial, d'ici 2030, injectant ainsi une forte impulsion au développement macro-économique à travers le monde. « Parce qu'ils permettront de faire baisser le coût du commerce, les projets de transport entrepris dans le cadre des nouvelles routes de la soie peuvent conduire au développement des échanges commerciaux, à la hausse des investissements et à la réduction de la pauvreté » estime-t-on à la Banque mondiale.

Plus de 150 pays et 30 organisations internationales ont signé des documents de coopération à la « Ceinture et la

Route », plus de 20 plateformes de coopération multilatérale ont été créées dans des domaines spécifiques, et des milliers de projets de coopération pratique ont été réalisés, catalysant près de 1.000 milliards de dollars d'investissements.

Une réponse aux échecs de la mondialisation made in Occident!

Survenant après la grande récession due à la crise financière de 2008, l'initiative chinoise a été la réponse aux échecs des politiques économiques occidentales. Elle vise d'après ses initiateurs à accroître les échanges, l'investissement et la croissance économique, renforcer la confiance dans les instances politiques chinoises et développer la connectivité régionale en Eurasie.

Même si considéré par l'Occident comme étant un projet menaçant dans la logique de « diviser pour mieux régner », à plein d'égards le bilan de l'Initiative « la Ceinture et de la Route » est positif.

Son excellence Wan Li, ambassadeur de Chine en Tunisie, a rappelé lors de la rencontre que le 3ème Forum organisé récemment en Chine sur la Ceinture et la Route « a envoyé le message le plus clair de la solidarité, de la coopération, de l'ouverture et du gagnant-

gagnant au monde. Il a permis d'atteindre le consensus, le plus important, sur l'ouverture d'une nouvelle phase de la coopération de qualité dans le cadre de l'Initiative « la Ceinture et la Route ».

“L'Initiative générera chaque année 1600 milliards de dollars US soit 1,3% du PIB mondial, d'ici 2030, injectant ainsi une forte impulsion au développement macro-économique à travers le monde.” (Banque mondiale)

Pour précision, des contrats commerciaux de l'ordre de 97,2 milliards de dollars américains, ont été conclus pendant la Conférence des entrepreneurs organisé en marge du Forum en Chine, ce qui contribuera à la création de plus d'emplois et à la croissance économique dans les différents pays.

A l'Otan, on a une autre lecture de la grande réalisation chinoise. On estime, à ce propos, que le financement et la construction d'infrastructures « pourrait faciliter l'expansion militaire de la Chine, encourager les pratiques de prêts opaques, véritables pièges à endettement, faciliter

l'espionnage par le biais de la route de la soie numérique, encourager des pratiques de travail douteuses et fermer les yeux sur la corruption, qui affaibliraient les efforts internationaux visant à une meilleure gouvernance » (sic).

La réalité économique et l'expansion de « La Ceinture et la Route » dans le monde démentent cette lecture.

« Le projet se déploie sur plusieurs continents et implique plus de cent cinquante pays. Entre 2013 et 2022 les échanges commerciaux entre la Chine et ses principaux pays partenaires ont connu un boom sans précédent enregistrant une croissance annuelle de l'ordre de 8,6% » indique Khemaies Jhinaoui.

“La Tunisie pourrait être un partenaire de la Chine et réduire son déficit commercial avec le géant économique si le cadre réglementaire évolue vers plus d'ouverture et devient moins bloquant.” (Khemais Jhinaoui)

Les investissements entre la Chine et ses partenaires se sont établis à plus de 270 milliards de dollars US et les contrats BTP ont atteint un chiffre record de 1.200 milliards de dollars US. D'innombrables infrastructures

comme les routes, les ponts, les ports et de connectivité digitale sont entrés en service améliorant sensiblement les réseaux de connexion terrestre, maritime, aérienne et numérique à l'intérieur et entre les nations concernées. De nombreux parcs industriels dans des pays asiatiques et africains ont été aussi réalisés.

Rien qu'en Tunisie, nous pouvons compter l'hôpital militaire de Sfax, l'académie diplomatique, le Centre de Cancérologie à Gabès, les complexes sportifs dédiés à la jeunesse tunisienne à El Menzah et à Ben Arous et tout récemment la station photovoltaïque de Kairouan de 100 Mw.

La Tunisie pourrait être un partenaire de la Chine et réduire son déficit commercial avec le géant économique si le cadre réglementaire évolue vers plus d'ouverture et devient moins bloquant. « La Tunisie pourrait assumer le rôle de partenaire de choix dans sa région en stimulant les contacts, les échanges et la coopération entre la Chine et certaines zones géographiques. Autant notre pays a besoin de développer la connectivité physique et digitale à l'intérieur de son territoire autant il peut servir de pont pour les entreprises chinoises souhaitant explorer de nouvelles opportunités en Europe, en Afrique et dans le monde arabe » relève M. Jhinaoui.

“L'initiative de gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle lancée par la Chine lors du Troisième Forum «La Ceinture et la Route» confirme la volonté de la Chine de développer des routes de soie numériques qui pourraient bousculer l'ordre établi.” (Khemais Jhinaoui)

L'initiative de gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle lancée par la Chine lors du Troisième Forum « La Ceinture et la Route » confirme la volonté de la Chine de développer des routes de soie numériques qui pourraient bousculer l'ordre établi. Elles visent entre autres, le contrôle des câbles sous-marins ce qui équivaut au contrôle de la transmission des informations à l'international.

La position stratégique de la Tunisie au croisement de l'Afrique et de l'Europe est idéale en la matière. Les dirigeants actuels sauront-ils capitaliser sur leur positionnement géostratégique ? Nous y reviendrons.

Amel BelHadj Ali



التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

WWW.ATTIJARIBANK.COM.TN

PLUS SIMPLE
PLUS ACCESSIBLE



Mohamed Ali Tabessi - Oléiculteur

« En cinq ans, le secteur de l'huile a été pénalisé par le Covid et par la sécheresse »

200.000 tonnes ? 150.000 ? 125.000 seulement à cause de la sécheresse et de la canicule sur la production d'olives ? Personne ne peut donner des estimations exactes sur la récolte des olives et la production de l'huile d'olive, explique Mohamed Nasraoui, président de la Fédération des

Oléiculteurs : « tout dépendra des prochaines pluies, si dans les jours qui viennent, il y a des précipitations, il sera possible d'avoir une meilleure récolte. N'oubliez pas que nous avons 1,8 million d'hectares d'oliveraies et 100 millions d'arbres ».

Dans l'attente des pluies de la miséricorde, Mohamed Ali Tabessi, agriculteur mais aussi PDG de l'Huilerie Tchila a ouvert son huilerie pour la campagne 2023.

Il rappelle : « La saison a été gravement touchée par la sécheresse. Dans le secteur

oléicole, nous ne nous attendons pas à une récolte telle que celle de 2019 qui était exceptionnelle. Je précise, toutefois que contrairement à ce que beaucoup pensent, la Tunisie n'est pas le premier producteur de l'huile d'olive mais elle produit la meilleure huile d'olive au monde. Entre 2020 et 2022, nous avons récolté 27 médailles d'or. A chaque fois que nous participons à une compétition internationale, nous remportons la médaille d'or. La qualité compense donc la quantité ».

Les olives, témoins des caprices du climat, dictent nos récoltes

Le premier producteur de l'huile d'olive au monde est l'Espagne qui produit, lorsque l'année est bonne, près d'un millions 300.000 tonnes d'huile d'olive. Elle est suivie par l'Italie qui produit entre 300 et 200.000 tonnes.

En 2022, la récolte italienne a atteint les 315 000 tonnes. Pour la même année, la Tunisie a produit 180.000 tonnes, une performance qui reste loin de celle réalisée en 2019 durant laquelle, il y a eu une récolte record qui a atteint les 415.000 tonnes.

Depuis 2020, la sécheresse, qui s'est poursuivie n'a pas cessé de réduire la production oléicole. «

Il y a des oliviers qui n'ont pas reçu une goutte d'eau sur deux années. Dans les régions du Nord, les quantités de pluies variaient entre 300 et 350 millimètres par an, cette année, nous en sommes à seulement 80 millimètres. Et vous savez pour résister aux chaleurs intenses, l'Olivier privilégie sa survie et rejette leurs fruits. Les arbres, souvent déshydratés se protègent en renfermant ses feuilles sachant que l'olivier chez nous produit tous les 2 ans. Il y a une année pour la floraison et une autre pour les fruits. Heureusement que, pour minimiser les dégâts, nous avons adopté aujourd'hui un système d'irrigation innovant et économiseur d'eau développé qui offre une solution viable à cette situation de sécheresse ».

Entre qualité et quantité, la Tunisie mise sur la suprématie de son huile d'olive

Des estimations mais pas des certitudes s'agissant de la récolte

Les prévisions concernant la production de l'huile d'olive donnent 120 mille tonnes indique Mohamed Ali Tabbassi ce dont il doute très fort. Ses estimations à lui vont vers une production de 150.000 tonnes. Mais, parce qu'il y a toujours un mais, à condition

comme précisé plus haut par le président de la chambre des oléiculteurs, qu'il y ait des précipitations.

La sécheresse, un adversaire redoutable pour les oliviers, menace la récolte tunisienne

« Nombreux sont les propriétaires d'huileries qui ont fermé leurs portes, d'autres des cultivateurs ont sacrifié les avances données aux propriétaires d'oliverais car toutes leurs estimations sont tombées à l'eau. Ils sont tout simplement partis. Certains exportateurs n'ont pas encore signé de contrats à ce jour et les banques hésitent à accorder des crédits de campagne ».

Pire, les propriétaires d'huileries qui résistent se trouvent lésés car ce qu'ils gagnaient grâce à la vente du grignon, 300 DT la tonne, n'est plus possible parce qu'interdit par l'Etat.

« L'Etat a donné des directives pour que l'huile de grignon ne soit plus exportée. Cette décision n'aurait pas dû être prise en milieu de campagne. Maintenant, nombreuses sont les usines d'extraction de grignon à l'arrêt, leurs propriétaires ont peur et ne veulent pas s'engager avec nous. Alors que si nous vendons le grignon, nous permettons à l'agriculteur d'acheter les olives



et nous réduisons le coût du litre d'huile d'olive. Vous savez que les olives sont récoltées, triées et broyées. Elles sont ensuite pressées, puis une étape de décantation permet de séparer l'eau et les résidus de pressage de l'huile. Reste les grignons qui sont nettoyés et pressés pour extraire les noyaux d'olive, un très bon combustible, mais aussi l'huile de grignon dont l'acidité est assez élevée et qui doit passer par le raffinage avant d'être vendue aux producteurs de sardines et de thon. C'est une huile très légère ».

Des nuages d'incertitude planent sur l'horizon économique des producteurs d'huile d'olive

La plus petite huilerie produit entre 3.000 et 4.000 tonnes de grignon ce qui lui permet de faire des bénéfices considérables, la tonne de grignon était vendue 10 Dt le kg et puis les prix sont allés crescendo au fur et à mesure que la demande mondiale augmentait. « A ce jour, nous ne savons pas comment gérer. La campagne va démarrer, les usines d'extraction de grignon sont en attente et nous ne savons pas quoi faire alors qu'en ces années de récoltes maigres, vendre le grignon permet de réduire le prix de l'huile d'olive ».

Aujourd'hui, le cours mondial de l'huile d'olive est de l'ordre de 10 euros le litre. En France l'huile extra vierge se situe entre 21 et 64 euros. Vu les conditions climatiques, la production est à la baisse ce qui a pour résultat la hausse des prix de l'huile d'olive dans un pays comme la Tunisie où l'on s'attend à ce que le litre soit vendue 25 Dt.

Les oléiculteurs nationaux souffrent aussi de leurs incapacités à accéder aux crédits de campagne. « Nous sommes pénalisés parce que lorsque le Covid s'est déclaré, nous étions en pleine campagne et il y en a parmi nous qui ont contracté des prêts qu'ils n'ont pas pu rembourser à temps à cause de la paralysie qui a frappé le monde à l'époque à cause du confinement. Aujourd'hui, c'est la sécheresse qui frappe plein fouet le secteur oléicole et nous attendons, nous espérons des pouvoirs publics, un accompagnement, un appui et des aides pour le financement des crédits de campagne ».

Il faut espérer que les voix des oléiculteurs qui s'élèvent de plus en plus appelant l'Etat au secours portent et que les décideurs publics y répondent par des solutions concrètes et non par des discours tonitruants !

Amel BelHadj Ali

Climat

Le mois d'octobre 2023 a été le plus chaud jamais enregistré dans le monde, et le cinquième record mensuel d'affilée depuis juin, a annoncé mercredi, l'observatoire européen Copernicus.

Avec une température moyenne de 15,38° C à la surface du globe, le mois d'octobre 2023 dépasse ainsi, le précédent record d'octobre 2019. Octobre 2023 dépasse aussi, de 1,7° C, la moyenne d'un mois d'octobre à l'ère préindustrielle (1850-1900), selon Copernicus.

Depuis janvier 2023, la température moyenne est la plus chaude jamais mesurée sur les dix premiers mois de l'année, augmentant de 1,43°C, par rapport à la moyenne de la période 1850-1900, indique l'observatoire européen.

"Nous pouvons affirmer avec une quasi-certitude que 2023 sera l'année la plus chaude dans les annales du climat et le sentiment de devoir prendre d'urgence des mesures climatiques ambitieuses à l'approche de la COP28, n'a jamais été aussi fort", a déclaré Samantha Burgess, cheffe adjointe du service changement climatique de Copernicus.



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 08/2023

pour la réalisation d'une étude stratégique
pour la restauration et l'aménagement de
la zone sud du lac Nord de Tunis



La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

**LUNDI 04 DÉCEMBRE 2023
À 17H00**



Où en est-t-on avec la dédollarisation ?

La dédollarisation de l'économie mondiale, c'est-à-dire, la tendance à ne plus utiliser le dollar comme monnaie de référence internationale, mais à recourir des monnaies locales pour financer les échanges commerciaux, pour investir et pour s'endetter, est, certes, encore balbutiante et symbolique, mais elle est en marche.

Le plus fort et récent appel à la dédollarisation est lancé par le 15ème sommet du groupe de pays émergents, les BRICS (Bresil, Russie, Inde, Chine Afrique du sud) tenu, en août

2023 à Johannesburg en Afrique du Sud.

La déclaration finale de ce sommet a souligné la nécessité d'une plus grande utilisation des monnaies locales dans les échanges et des règlements internationaux, ainsi que le renforcement des réseaux de correspondants bancaires.

Le groupe BRICS rejette le dollar

Le groupe, qui sera rejoint, en janvier 2024, par six nouveaux membres au poids économique énorme (Iran, Argentine, Égypte, Éthiopie, Arabie Saoudite et Émirats arabes unis), va accroître son influence dans le monde, alors

que le bloc produit déjà un quart de la richesse internationale, ce qui est loin d'être négligeable.

Sur le terrain, certains pays ont commencé à favoriser leurs monnaies locales dans les échanges commerciaux. A titre indicatif, la Russie et l'Irak règlent leur commerce avec la Chine en Yuan. Le Brésil et la Chine règlent leurs échanges en monnaies locales.

Conséquence : les réserves de change mondiales en dollar commencent à enregistrer, au fil des années, un trend baissier.

A l'origine de cette situation et

de la multiplication des appels à la dédollarisation, la persistance de l'iniquité favorisée, jusqu'à ce jour, par le système monétaire international en place.

Le dollar reste dominant dans les réserves mondiales (60%), dans le commerce international (50%) et dans les opérations sur les marchés de change (88,5%).

Qui dit dédollarisation dit désaméricanisation de l'économie mondiale

Il s'agit, particulièrement, de l'usage abusif de l'extraterritorialité du droit américain, nom donné à l'ensemble des dispositions du droit américain qui peut être appliqué en-dehors des frontières des États-Unis à des personnes physiques ou à des personnes morales de pays tiers. Ces dispositions couvrent des domaines aussi divers que le contrôle des exportations aux pays subissant des embargos ou la lutte contre la corruption.

Cette extraterritorialité, adossée à la double puissance militaire et monétaire des États-Unis, présuppose la capacité des juges et du Département de la Justice à engager des poursuites. Les poursuites peuvent être engagées, par exemple, du fait

de l'utilisation du dollar américain dans des transactions.

Les dernières sanctions imposées, entre autres, à la Russie, à l'Iran et à la Chine ont renforcé cette défiance vis-à-vis du dollar.

Le dollar ne renvoie plus à une monnaie de sécurité

Interpellé, récemment, par les médias occidentaux sur cette question de dédollarisation, Marc Luyckx Ghisi, philosophe belge et ancien conseiller de Jacques Delors président de la Commission européenne (1985-1995), a déclaré « que nous sommes en train de migrer vers un nouvel paradigme monétaire mondial »

« avec le dollar, on est passé d'une monnaie qui renvoie à une notion de sécurité à une monnaie qui renvoie à une notion de domination »

Pour lui, « avec le dollar, on est passé d'une monnaie qui renvoie à une notion de sécurité à une monnaie qui renvoie à une notion de domination ».

C'est ce que rejette selon lui, ce qu'on appelle aujourd'hui, le Sud global que représente pour le moment, le groupe des pays

émergents BRICS.

Ce rejet est, néanmoins, encore balbutiant. Pour preuve : le dollar reste dominant dans les réserves mondiales (60%), dans le commerce international (50%) et dans les opérations sur les marchés de change (88,5%).

Pour résumer l'Etat des lieux de la dédollarisation, il nous semble que l'économiste français, Denis Ferrand directeur général de Rexecode (Denis Ferrand (économiste, directeur général de Rexecode (Institut d'études économiques et Veille conjoncturelle et prévisions pour l'économie mondiale), a été très pertinent sur ce sujet.

Dans un article publié, au mois de septembre 2023, dans le journal « Les Echos », il fait remarquer que « cette dédollarisation reste à ce stade un mouvement encore symbolique. La prééminence du dollar dans les transactions internationales ou les réserves en devises est loin d'être remise en cause, de même que l'attractivité des titres américains. Ces mouvements reflètent en réalité davantage la formation ou le renforcement de pôles économiques régionaux plus ou moins informels ».

Abou SARRA



Tunisie

les crédits aux professionnels accélèrent, les crédits aux particuliers stagnent

Le rythme d'évolution des crédits à l'économie s'est quelque peu redressé, en septembre 2023, pour atteindre 3,1% en glissement annuel (G.A), contre une croissance de 2,3%, au mois d'août, ce qui traduit l'accélération du rythme de progression des crédits accordés aux professionnels, notamment les crédits à court, selon la Banque centrale de Tunisie.

En effet, les crédits accordés aux professionnels ont cru de 3,4% en G.A (2,3%, le mois août), indique une note sur les évolutions économiques et monétaires publiée, jeudi, par la Direction Générale de la Politique monétaire relevant de la BCT.

En revanche, les crédits aux particuliers ont évolué quasiment

au même rythme qu'en août, pour atteindre 2,3% en glissement annuel.

Au niveau des contreparties, les concours à l'économie ont progressé de 3,8% (en G.A.), en septembre 2023, contre 8,1% une année auparavant et 2,7% au mois d'août dernier.

Du côté des créances nettes sur l'Etat et des créances nettes sur l'extérieur, elles se sont affermiées, respectivement de 6.499 MD et de 3.290 MD sur un an, en septembre 2023, contre 2.647 MD et 541 MD une année auparavant.

Pour c'est de la masse monétaire, elle a enregistré au sens de M3 (masse monétaire qui recouvre des instruments financiers émis

par les établissements financiers pour une durée inférieure à 2 ans), une hausse de 7,7% (en G.A.), au mois de septembre 2023, contre +6,2% en août et +8,3%, en 2022.

Dans le détail, la masse monétaire " M2-M1 " a augmenté de 8,2% (en G.A.) contre 11,1% l'année précédente. Son ralentissement a porté la marque de la contraction des certificats de dépôt (-6,1% contre 38,5% en septembre 2023).

En revanche, le rythme d'évolution de l'agrégat monétaire " M1 " s'est renforcé en septembre 2023 (6% en G.A contre 5,7% un an auparavant), suite à la hausse des billets et monnaies en circulation (10,8% contre 6,1%).



Reprise du tourisme et des transferts de revenus les raisons de l'amélioration du déficit courant tunisien

Le déficit courant serait aux alentours de 4% du PIB pour toute l'année 2023, contre 8,7% du PIB en 2022, c'est ce qui ressort de la note sur les évolutions économiques et monétaires, publiée jeudi, par la Banque Centrale de Tunisie.

En fait, "la contraction du déficit commercial de 17 à 11,5 milliards de dinars (ou 11,8% du PIB), entre les 9 premiers mois de 2022 et de 2023 et la consolidation de la balance des services, ont contribué significativement à l'atténuation notable du déficit de la balance des opérations courantes ", a expliqué la BCT.

Pour rappel, le déficit courant s'est établi à 3,4 milliards de dinars (2,2% du PIB) à fin septembre 2023, contre 10,3 milliards de dinars (7,2% du PIB) en septembre 2022.

Il convient de noter que la consolidation de la balance des services résulte de la reprise des recettes touristiques totalisant 1,879 milliard de dollars américains, à fin septembre 2023, contre 1,313 milliard de dollars, un an auparavant, dépassant ainsi, les performances de 2019 (1,775 milliard de dollars). Pareillement, les flux des revenus du travail (en espèces) ont cumulé 1,850 milliard de dollars,

en septembre 2023, contre 1,786 milliard de dollars, en septembre 2022.

Cette dynamique a favorisé une consolidation des réserves de change, qui se sont élevées à 26,7 milliards de dinars (119 jours d'importation), à fin septembre 2023 contre 22,9 milliards de dinars (100 jours), à fin 2022.

"Hors énergie, la balance courante a enregistré un excédent historique de +4,1 milliards de dinars (+2,6% du PIB) à fin septembre 2023, contre un déficit de 3,3 milliards de dinars (2,3% du PIB), durant la même période de l'année écoulée ".



BCT

Dépréciation du dinar de 3,2% face à l'euro, sur les neuf premiers mois de 2023

Le taux de change du Dinar s'est déprécié de 3,2%, en moyenne, face à l'euro, sur l'ensemble des neuf premiers mois de l'année 2023, contre une appréciation de 1,8%, l'année précédente, a indiqué la Banque centrale de Tunisie, jeudi, dans une note sur les évolutions économiques et monétaires.

Le Dinar s'est, également, déprécié de 1,1%, vis-à-vis du dollar américain, à fin septembre 2023, contre une dépréciation plus marquée de 9,6% à fin septembre 2022. En moyenne mensuelle (en septembre 2023 et comparativement au mois d'août 2023), le taux de change du Dinar s'est apprécié de 0,4% face à

l'Euro, et s'est déprécié de 1,5% vis-à-vis du Dollar américain.

Enfin, le taux de change du Dinar s'est déprécié de 4,3% face

à l'Euro, en septembre 2023 en comparaison avec le mois de septembre 2022, et s'est apprécié de 3,3% face au Dollar américain.





Tunisie

les paiements électroniques augmentent de 42,7% au troisième trimestre, le rejet de chèques en légère hausse

Au cours du troisième trimestre 2023, le taux de rejet des chèques en Tunisie a légèrement progressé (1,56%). En fait 291 mille chèques ont été rejetés représentant un montant de 2504,23 MD, sur un total de 18,70 millions de chèques émis, c'est ce qui ressort du bulletin n°6 sur les paiements en chiffres en Tunisie, publié par la Banque centrale de Tunisie (BCT).

Au 30 septembre 2023, le

nombre de chèques émis a diminué de 0,7% par rapport à la même période 2022.

Par ailleurs, 24,84 millions de virements bancaires ont été effectués (soit une hausse de 3,4%) pour un montant de 37231,80 MD (+8,9%) avec un taux de rejet de 0,11% en nombre et en valeur.

Pour les prélèvements bancaires, 3,97 millions d'opérations ont

eu lieu, à fin septembre 2023 (baisse de 21,1%), représentant un montant global de 16450,07 MD, avec un taux de rejet de 36,24% en nombre et de 6,15% en valeur.

Toujours selon le bulletin de la BCT, au 30 septembre 2023, les opérations de paiement par voie électronique (E-payment) ont augmenté en nombre de 42,7% (13,4 millions d'opérations) et en valeur de 43,4% (888 MD).



PME et Financement en Tunisie

Des chiffres qui font froid dans le dos

Le Forum Tunisien des droits Economiques et Sociaux (FTDES) vient de publier une étude sur « la problématique du financement de l'économie tunisienne ». Cette étude a révélé des chiffres qui font froid dans le dos. En voici l'essentiel.

Au rayon du financement des PME qui constituent 80 à 90 % du tissu économique du pays l'étude a révélé que :

- 60,6% des PME ne bénéficient d'aucune ligne de crédits et n'entretiennent donc aucune relation de financement avec une banque,
- 24,8% des PME du pays révèlent avoir demandé un crédit,
- 11,1% des demandes de crédits formulées sont rejetées,

- 24,5% des PME qui accèdent à des crédits bancaires, déclarent bénéficier d'un financement de moyen et long terme pour l'acquisition d'actifs fixes (ou immobilisation) comme des équipements, des bâtiments ou des machines.

Concernant le financement des particuliers et chapitre des ménages, l'étude a révélé, également, des chiffres alarmants:

- 64% des familles tunisiennes n'ont jamais contracté des crédits auprès des banques, ce qui illustre l'ampleur de l'exclusion financière en Tunisie,
- 36% des familles tunisiennes ont accès au crédit bancaire avec cette nuance : 11% de manière intermittente et 25%

de manière régulière,

- 45% des familles tunisiennes sondées révèlent que durant les 5 dernières années, elles n'ont aucun moyen pour accéder aux services bancaires. Ces familles n'ont pas de compte bancaire et utilisent essentiellement le cash,
- 19% Des familles tunisiennes ont un accès faible aux prestations financières. Au cas où elles disposent d'un compte courant, c'est le plus souvent un compte courant postal et rarement bancaire. Elles ont tendance à effectuer une seule opération par mois (retrait des salaires). De temps en temps elles contractent des crédits de consommation, et rarement, des crédits à long terme (logement...).

ABS



BCT

La dépendance du Gouvernement Tunisien aux Banques crée des risques pour le secteur, selon Fitch Ratings

" Les bénéfices élevés des banques tunisiennes enregistrés durant le 1^e semestre 2023, dissimulent des risques croissants de liquidité et de solvabilité", selon une analyse publiée lundi, par "Fitch Ratings".

D'après l'agence de notation financière internationale, le retard pris dans la conclusion d'un accord avec le Fonds Monétaire

International (FMI) pousse "le gouvernement à être de plus en plus dépendant des banques pour subvenir à ses importants besoins de financement".

"Cela pourrait affaiblir la liquidité de ces dernières et accroître davantage les risques de solvabilité, d'autant que l'accord avec le FMI conditionne encore l'essentiel du plan de financement extérieur de la Tunisie à l'horizon 2024".

D'après la même source, "le rendement annualisé moyen des capitaux propres des dix plus grandes banques tunisiennes a enregistré une hausse de 13,6% au cours du premier semestre de 2023.

Cette hausse s'explique par l'augmentation des revenus nets d'intérêt qui ont augmenté de 16% en glissement annuel dans la mesure où "les banques ont bénéficié de marges positives



dans un contexte de hausse des taux d'intérêt".

L'amélioration de ces performances est éclipsée par la forte exposition des banques "aux obligations souveraines très faibles" et "conditions d'exploitation incertaines", avertit Fitch Ratings, rappelant qu'elle a déclassé la note souveraine de la Tunisie à "CCC-" en juin 2023. Et d'ajouter que les créances du secteur bancaire sur l'Etat s'élevaient à 20 milliards de dinars, à fin mai 2023, soit 12% du PIB.

Dans un scénario hypothétique de défaut souverain, estime l'agence, "la restructuration de la dette souveraine en monnaie locale pourrait affaiblir considérablement la capitalisation des banques", soulignant "qu'une décote de 50 % de la dette souveraine en monnaie locale détenue par les banques, aurait pour conséquence le non-respect par certaines banques de leurs exigences minimales en matière d'adéquation des fonds propres réglementaires".

Pour l'Agence de notation, cela entraînerait les autorités "à prendre des mesures pour limiter les pertes nettes de valeur subies par les banques afin de préserver la stabilité financière".

"Les prêts directs accordés par les banques au ministère des Finances qui sont en devises étrangères présentent aussi un risque. En effet, ces derniers ont considérablement augmenté pour atteindre 11% des capitaux propres à fin mai 2023, contre 1% à fin 2020", d'après Fitch.

"Un défaut souverain potentiel en devises étrangères..., affaiblirait considérablement, le ratio de capital total du secteur". Toutefois, indique l'agence de notation, ce scénario ne signifie pas une insolvabilité des banques.

Selon les estimations de Fitch, les besoins de financement public devraient représenter environ 17% du PIB en 2024, soit environ 7,7 milliards de dollars, ce qui est "élevé".

Et de relever que "la capacité des banques à combler le déficit de financement est limitée par la faiblesse des entrées de dépôts". "Cela conduit également à un recours accru au financement de la banque centrale par le biais " d'opérations d'open market ", qui représentaient 8,8 % du financement sectoriel hors capitaux propres à fin mai 2023, observe la même source, ajoutant que le financement accru de l'Etat évince également les prêts au secteur privé.

Inflation

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) prévoit que le taux moyen d'inflation se situera au niveau de 9,4%, durant l'année 2023, contre 8,3%, en 2022, et 5,7% en 2021, d'après une note présentée par la BCT, lors d'une journée parlementaire, tenue, récemment, à l'ARP.

Pour les deux prochaines années, l'inflation régressera progressivement, à 7,7% en 2024 et 5,8% en 2025.

En fait, la BCT s'attend à ce que le taux d'inflation baisse légèrement durant les mois et les années à venir, mais il préservera, toutefois, son niveau élevé, sur le moyen terme.

L'Institut d'émission a relevé, dans ce document, que l'accroissement du financement intérieur du budget de l'Etat pourrait avoir des répercussions négatives, en alimentant les pressions inflationnistes, et en réduisant les possibilités de financement des secteurs productifs.

Les paiements en chiffres en Tunisie

Projet de digitalisation des paiements des droits et taxes douaniers

PROJETS EN COURS

Projet de restructuration de la SMT, du switch monétique et mobile

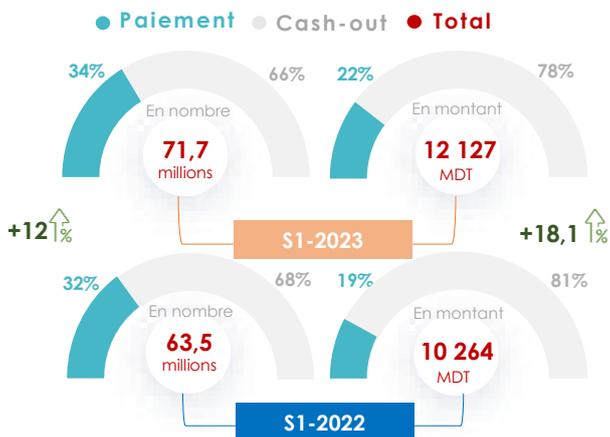
Projet de restructuration la SIBTEL

Adhésion de la société Tunisie AutoRoute à Paysmart

MONÉTIQUE



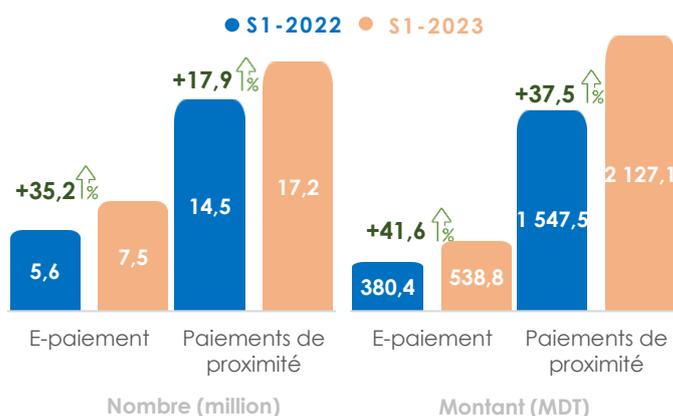
Activité monétique



E-PAIEMENT ET PAIEMENT DE PROXIMITÉ



Evolution d'E-Paiement et paiement de proximité

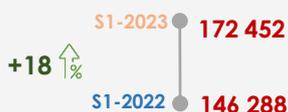


Depuis le go-live du mobile payment



MOYENS DE PAIEMENT TÉLÉCOMPENSÉS

VALEURS	Nombre (Million)	Variation S1-2022/S1-2023	Répartition en nombre	Montant (MDT)	Variation S1-2022/S1-2023	Répartition en montant	Rejet en nombre	Rejet en montant
Virements	16,80	+5,5%	3%	24 926,91	+10,6%	15%	0,11%	0,11%
Prélèvements	2,52	-29,0%	8%	9 973,72	+0,8%	9%	35,87%	6,49%
Chèques	12,49	+0,02%	38%	58 908,65	+5,1%	53%	1,53%	2,83%
Lettres de change	0,87	+2,3%	51%	16 817,42	+14,4%	23%	11,89%	8,47%
Total	32,6	-0,4%		110 626,7	+7%			



ELYSSA-RTGS





Problèmes immobiliers en Tunisie

Coût, terrains et TVA en question

Le ministère de l'équipement et de l'habitat a mis en place un plan de travail pour la promotion de construction des logements en Tunisie, se basant sur un

ensemble d'axes à caractère législatif et procédural, en plus d'une planification urbaine. Le but est de surmonter les difficultés rencontrées dans ce secteur.

Selon des données fournies par le ministère, le plan de travail sera basé, sur un ensemble de solutions adéquates pour une meilleure gestion des biens

fonciers gelés, et une disponibilité de terrains pour la construction des logements.

Le plan proposé concerne également une révision de l'arrêté organisant le fonds de promotion des logements sociaux (FOPROLOS) pour les salariés afin de développer ses interventions selon les changements économiques et sociaux, en plus d'une orientation vers les constructions verticales lors de la révision des plans d'aménagement urbain.

Il s'agit, en outre, d'examiner les mécanismes susceptibles de mieux faire connaître les différentes interventions du fonds au profit des salariés, en plus d'œuvrer afin de réduire les coûts de construction des logements pour une meilleure adaptation au pouvoir d'achat des catégories à faible revenu en offrant des avantages aux promoteurs immobiliers.

Au cours de ces dernières années, la Tunisie a connu différents problèmes et entraves dans le secteur immobilier à cause de la hausse du coût de construction des habitations en plus des difficultés rencontrées pour l'acquisition d'un crédit logement en raison du taux d'intérêt élevé des crédits bancaires pouvant atteindre 12pc.

Parmi les problèmes susceptibles de compliquer davantage la

situation figure notamment la question de l'augmentation, à partir de 2024, de taxe sur la valeur ajoutée (TVA), lors de la vente, allant de 13 à 19%.

Cette mesure est considérée, par les professionnels du secteur, comme étant un coup dur infligé au secteur pouvant engendrer une hausse des prix des logements en Tunisie.

Difficultés et problèmes

Evoquant les difficultés et problèmes liés à la disponibilité des terrains d'habitation, le ministère de l'Équipement a notamment affirmé l'incapacité du secteur organisé, à fournir des lots de terrains aménagés pour construction, permettant une adaptation au développement démographique et urbain que connaît le pays, au cours de ces deux dernières décennies.

Le département de l'équipement a souligné, en outre, que les instruments de la planification urbaine sont incapables de poursuivre le rythme du développement urbain rapide observé dans diverses villes.

Parmi les autres difficultés figurent la réticence, dans le secteur privé, relative à la réalisation des lotissements en raison de la lenteur des procédures administratives et du coût élevé de l'aménagement.

Il s'agit également d'une limite d'intervention imposée aux promoteurs immobiliers privés en matière d'aménagement des terrains pour la réalisation de leurs projets.

Solutions et perceptions

En vue de faciliter les mesures pour l'obtention des logements pour les Tunisiens avec des coûts raisonnables, le ministère de l'équipement a révisé le système FOPROLOS, à travers l'amendement des conditions d'intervention dudit fonds. L'objectif est d'élargir le cercle des bénéficiaires.

Des avantages ont été en effet décidés, permettant notamment aux salariés éligibles à un financement fourni par FOPROLOS d'obtenir un prêt pour l'acquisition d'un lot de terrain et un deuxième prêt pour la construction de maison, tout en prolongeant l'âge limite de remboursement de l'emprunteur à 75 ans.

A rappeler que le ministère de l'équipement a publié le 13 octobre 2023, une décision conjointe avec le ministère des Finances, relative à la fixation des mesures de renonciation par l'Etat aux sommes des excédents contractuels et différés sur les crédits immobiliers obtenus dans le cadre des programmes spéciaux de logement social.



Industries manufacturières tunisiennes une amélioration notable en 2023

L'activité du secteur des industries manufacturières s'est améliorée durant les neuf premiers mois de l'année 2023. Il s'agit surtout des principales branches exportatrices :

Les industries mécaniques et électriques (IME) et celle du textile, habillement et cuir (THC), à la faveur de la reprise du commerce mondial et de l'amélioration de l'activité industrielle manufacturière chez les principaux partenaires commerciaux de la Tunisie dans la Zone Euro, selon une note sur

les évolutions économiques et monétaires, publiée, jeudi par la BCT.

Le suivi de l'évolution des carnets de commande à l'exportation a affiché une amélioration, depuis le début de l'année courante, pour les IME, dont le volume des exportations au cours de ladite période a dépassé les niveaux d'avant la pandémie. Quant aux industries de THC, la situation continue de s'améliorer graduellement.

Les indicateurs du secteur touristique et de transport ont

affiché une nette amélioration par rapport à l'année précédente, profitant de la reprise de l'activité touristique en 2023. Sur l'ensemble des neuf premiers mois de 2023, le nombre des entrées des non-résidents et celui des nuitées hôtelières ont augmenté respectivement de 74,1% et 29,6%.

Egalement, le nombre de passagers aériens a augmenté de 30,7% comparativement à la même période de l'année précédente.



Agriculture, industries non manufacturières et manufacturières

Les secteurs qui plombent la croissance tunisienne

Le taux de croissance du PIB, exprimée aux prix constants de 2015, s'est établi à 1,2% au premier semestre de l'année 2023, après 2,4% le semestre précédent, indique la BCT, dans sa note de conjoncture sur les évolutions économiques et monétaires publiée jeudi.

Au cours de ce semestre, le constat a été mitigé. L'activité s'est bien comportée au premier trimestre (+1,9% en Glissement annuel (GA)), mais elle s'est sensiblement ralenti au deuxième (+0,6% en GA). En variation trimestrielle (VT), l'activité économique s'est contractée de 1,3%, au deuxième trimestre de 2023 après avoir

progressé de 0,7% au premier trimestre.

Cette évolution porte la marque, essentiellement, de la baisse de la valeur ajoutée (VA) du secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche (-7,9% en VT et -12,5% en GA, avec une contribution négative de -0,7% à la croissance) et de la contreperformance des industries non manufacturières (-3,9% en VT et -5,5% en GA, avec une contribution négative de -0,3%), et, à un moindre degré, des industries manufacturières (-2,0% en VT et -0,2% en GA, avec une contribution négative de -0,3%).

Toutefois, la VA des activités non marchandes a augmenté

de 0,5%, au deuxième trimestre de 2023, comparativement au trimestre précédent, contribuant à hauteur de 0,1% à la croissance du PIB. Durant le second trimestre de l'année en cours, la VA a stagné au niveau des services marchands (0% en VT, après 0,5%), et a baissé légèrement au niveau des impôts nets de subventions (-1,3%, après 12,1% au premier trimestre).

La BCT a fait état dans sa note, de mauvaises performances pour les secteurs minier, énergétique et agricole, durant les neuf premiers mois de 2023, des performances qui ne sont pas sans effet sur le niveau de croissance réalisé.



Conjoncture économique

Mauvaises performances pour les secteurs minier, énergétique et agricole en 2023

La production de phosphate sur les neuf premiers mois de 2023 a baissé de 15,8% par rapport à la même période de l'année précédente, pour s'établir à 2,3 millions de tonnes, indique la Banque centrale de Tunisie, jeudi, dans une note sur les évolutions économiques et monétaires, rendue publique jeudi.

Les réalisations du secteur minier demeurent loin en-deçà des niveaux enregistrés au cours de la période d'avant 2011, sous l'effet de la poursuite de la suspension de la production des phosphates au niveau du champ de Redeyef, selon la note de la BCT.

Du côté de l'énergie, la persistance des problèmes techniques au niveau de quelques puits, conjuguée à la poursuite du déclin naturel et à l'absence de nouvelles prospections ont lourdement pesé sur l'activité d'extraction du pétrole et du gaz naturel.

Sur les huit premiers mois de 2023, la production de pétrole brut et celle de gaz naturel ont diminué respectivement de 4,4% et 9,5%, comparativement à la même période de l'année précédente. Egalement, la production totale d'électricité a accusé un repli de 2,9% à fin août 2023.

L'autre secteur en difficulté, selon la note de la BCT, c'est le secteur agricole. La production agricole pour l'année 2023 aurait également été négativement impactée par la régression de la production de la campagne oléicole 2022-2023. Rappelons que la production des olives à huile s'est repliée de 25% par rapport à la récolte de la saison précédente, passant de 1200 mille tonnes à 900 mille tonnes.

Egalement, la récolte de céréales, de la campagne 2022-2023, a affiché une chute de 69,9% pour se situer à 539 mille tonnes, sous l'effet d'une sécheresse inédite durant les trois dernières années.



Foire Ecomondo 2023 - Italie

Rien ne se jette, rien ne se perd, tout se transforme

Depuis les badges livrés aux journalistes jusqu'au centre des délégations internationales, le tout écologique donne le ton. Chaises et tables sont recyclés.

Après les dégâts causés au monde par les avancées industrielles et hautes technologies sauvages, un devoir de réparation s'impose

à l'humanité qui doit cette fois-ci user de technologies innovantes et de beaucoup d'imagination et de créativité pour réparer le monde.

Investir dans la technologie, c'est ce que le gouvernement italien est décidé à faire.

A l'ouverture de la Foire, Gilberto Pichetto Fratin, ministre

de l'Environnement et de la sécurité énergétique a insisté sur l'importance d'une énergie verte pour l'Italie, une priorité.

Chaque pays, a-t-il déclaré, est appelé à intensifier son engagement pour atteindre les ODD d'ici 2030. « Ecomondo est un test pour l'Europe. Un test pour voir si l'Europe est réellement et définitivement



engagé dans ses politiques de lutte contre le réchauffement climatique et de préservation de l'environnement».

Le ministre italien, qui a mis l'accent sur l'importance de la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique, a assuré que son pays est totalement acquis à l'économie circulaire et investira comme il se doit pour assurer la transition écologique de l'économie italienne tous secteurs confondus.

« Nous accompagnerons les entreprises et l'innovation technologique pour une économie verte et appuierons Ecomondo, un rendez-vous international important qui rassemble toutes les entreprises soucieuses d'intégrer l'économie verte ».

Le plaidoyer de Rome pour une économie verte et un environnement propre ne date pas d'aujourd'hui. Cela fait près de deux décennies que le gouvernement italien a affirmé son engagement à ce propos. En 2019 Sergio Costa, alors ministre de l'Environnement appelait à ce que toutes les politiques économiques du pays soient vertes.

Soucieuse de se conformer aux objectifs de l'accord de Paris et se fixant l'objectif de réduire à néant ses émissions de gaz à

effet de serre d'ici 2050, l'Italie a décidé de consacrer près de 55 milliards d'euros sur des années à cet effet. Une partie de ce montant ira vers le soutien à des entreprises toutes tailles confondues.

L'Italie compte aussi impliquer plus ses partenaires en Afrique du Nord et celle subsaharienne dans une transition économique orientée sur l'économie circulaire et verte.

Ecomondo appuyé par le gouvernement italien représente l'espace de rencontre idéal pour mettre en contact les industriels italiens innovants et leurs vis-à-vis africains.

D'ores et déjà Corrado Peraboni, CEO d'Ecomondo a assuré de son soutien à toutes les entreprises tunisiennes soucieuses de muer vers une économie soucieuse de l'environnement et de l'économie verte. Une convention sera éventuellement signée à cet effet.

A cette édition, la Tunisie a participé à travers la CITET, Packtec et l'ONAS mais aussi par une présence modeste du secteur privé (10 entreprises seulement).

*De notre envoyée spéciale à
Rimini*

– Italie, Amel BelHadj Ali

Nomination

Juriste de formation et actuellement avocat en droit des affaires et enseignant universitaire, Aslan Berjeb a été élu vendredi, nouveau président de la confédération des entreprises citoyennes en Tunisie (CONNECT).

Membre du bureau exécutif de la CONNECT depuis 2018, Aslan Berjeb est actif dans la société civile depuis son jeune âge.

Dans une déclaration à l'agence TAP, en marge du 3ème congrès national de la CONNECT tenu vendredi, Berjeb a fait savoir que pendant le prochain mandat (2023-2027), la CONNECT travaillera sur les filières économiques qui sont la colonne vertébrale de l'économie tunisienne.

"La CONNECT continuera à prioriser les régions et les opérateurs mis à l'écart pour une raison ou une autre, à travers des aides et la canalisation des fonds obtenus auprès des bailleurs de fonds dans le cadre de programmes de partenariat, parce que c'est de là que la Tunisie retrouvera la prospérité", a-t-il dit.



Foire Ecomondo 2023 - Italie

Vers de nouveaux modèles économiques durables dans la région MENA et en Afrique

L'édition « Ecomondo » 2023 est de loin la plus importante depuis la création de la foire internationale par « l'Italian Exhibition Group ». Elle sera axée cette fois-ci sur les Technologies et services industriels destinés à l'économie circulaire.

La foire qui se déroule du 7 au 10 novembre au Rimini Expo Center circulaire occupera tout le parc des expositions et sera orientée vers l'écosystème de la transition écologique. Organisé en partenariat avec le ministère de

l'Environnement et de la Sécurité Énergétique (MASE), Ecomondo offrira un espace à trois districts industriels que le ministère italien a appuyé par une contribution à 160 projets considérés comme des projets phares en la matière.

85 000 personnes visiteront la Foire à laquelle participent 1500 exposants, soit +10% par rapport à 2022, dont 15% sont des internationaux. 30 délégations internationales marqueront de leur présence cette édition qui verra une forte participation de la communauté européenne et 230 activités et manifestations ont été

organisées sous la supervision du Comité technique et scientifique présidé par Pr Fabio Fava.

🔴🔴 Ecomondo 2023, la plus importante édition depuis sa création, se concentre sur l'économie circulaire

Une journée exclusive a été consacrée à la mise en réseau entre les principaux journalistes de la région MENA et les meilleurs exposants opérant

dans l'économie circulaire, la valorisation des déchets, l'assainissement des eaux, les écosystèmes agro-forestiers et alimentaires, la transformation des déchets domestiques en biomasse, la préservation de l'environnement dans les milieux aquatiques et autres activités.

Lors de son intervention devant les journalistes, le CEO de l'Italian Exhibition Group, Corrado Peraboni, a affirmé l'importance grandissante d'Ecomondo devenu au fil des années un événement incontournable dans la région. « Nous sommes arrivés à maturité, la preuve, à nous seuls, nous sommes capables de couvrir tout le parc des expositions de Rimini. »

Il y a vingt-six ans, a-t-il rappelé, « Nous étions pionniers dans le soulèvement des problématiques environnementales auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. Tout le monde est aujourd'hui concerné et notre foire s'internationalise. Elle a été reproduite à Chengdu, au Mexique et sous une forme différente à Naples ».

M.Peraboni a insisté sur la nécessaire inclusion qu'impose une réalité assez laide où le gaz à effet de serre menace les équilibres climatiques.

L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif

est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage de ressources ainsi que leur exploitation exagérée ce qui a pour effets le gaz à effet de serre.

●● Ecomondo 2023 **aborde des thématiques** **clés, de l'économie bleue** **aux véhicules écologiques**

Fabio Fava, président du Comité technique et Scientifique de la Foire a insisté sur l'importance de l'innovation et de l'investissement dans les technologies de pointe pour préserver l'environnement et les ressources naturelles.

L'édition 2023 d'Ecomondo sera réparties sur six axes dont la régénération des sols, l'économie bleue, les déchets comme ressource, les technologies vertes, les véhicules écologiques et d'autres thématiques importantes où on parle des systèmes d'eau, d'énergie et d'alimentation et de l'opportunité de mettre en place de nouveaux modèles économiques en dehors des circuits classiques qui permettront d'optimiser la productivité économique dans une région comme la zone MENA et l'Afrique.

De notre envoyée spéciale à Rimini - Italie, Amel BelHadj Ali



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la
plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Ecomondo 2023

Un Catalyseur de l'économie verte dans la Méditerranée

La 26ème édition du salon des technologies vertes "Ecomondo", ouvrira ses portes cette année, du 7 au 10 novembre 2023, au Parc des expositions de Rimini en Italie, sur le thème " l'écosystème de la transition écologique". Dans sa réponse aux "trois questions " de l'Agence TAP, le directeur de l'exposition Mauro Delle Fratte revient sur les spécificités de l'édition 2023 axée sur le thème de l'eau et de l'économie bleue.

Pouvez-vous nous présenter ce salon ?

Mauro Delle Fratte: Le salon Ecomondo est l'événement de référence dans le Bassin méditerranéen pour l'économie circulaire. Cette année, la 26ème édition du salon prévoit six zones d'exposition dédiées aux "secteurs clés" de l'économie verte.

Il s'agit des déchets en tant que ressource, (partie prépondérante avec 14 halls), de la régénération

des sols, de la bioéconomie circulaire et régénérative, ainsi que des bioénergies, provenant de la biomasse, en plus de l'agroécologie, laquelle a été programmée pour la première fois cette année. En ce qui concerne le cycle de l'eau, nous visons toutes les étapes de ce cycle du " captage " à l'épuration jusqu'à la réutilisation, tandis que pour l'économie bleue, l'accent est mis sur les infrastructures et les services portuaires et de la pêche.



Quant au secteur de la surveillance et du contrôle environnemental, le salon s'intéresse particulièrement aux activités d'analyse chimique et à l'impact de l'activité humaine sur l'environnement (sur l'air, le sol, l'eau).

Ecomondo 2023 met l'accent sur l'eau et l'économie bleue

Ainsi, plus de 1 500 exposants prendront part à Ecomondo 2023, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'édition de 2022. Près de 15% des exposants sont venus de l'étranger.

Le salon accueillera également, plus de 350 acheteurs de 53 pays, grâce à un programme de collaboration avec le ministère italienne des Affaires étrangères et l'agence italienne pour le commerce extérieur (ICE), qui assure la promotion du Made in Italy dans le monde. Quelque 230 événements sont inscrits au calendrier des congrès, dont des événements organisés par le Comité technique et scientifique (CTS) ou tenus à l'initiative de certains exposants.

A cet égard, des sujets avant-gardistes seront abordés. C'est une fierté pour Ecomondo d'anticiper des questions normatives ou scientifiques pertinentes en termes de

législation ou de développement technologique de l'économie circulaire à l'instar de la restauration des océans et des eaux en Europe, une mission que l'Union européenne compte accomplir d'ici 2030.

A noter que ce thème concerne tous les pays de la Méditerranée qui ont à cœur l'équilibre de notre écosystème marin. A cet égard, un important événement sera consacré à la "planification de l'espace maritime pour une économie bleue durable en Méditerranée".

Quelle est la spécificité de cette édition ?

Mauro Delle Fratte: Durant l'édition 2023, nous avons accordé plus d'intérêt au thème de l'eau, en faisant le lien entre les aspects liés au cycle de l'eau, en termes des technologies pour les réseaux hydriques, et pour l'économie bleue. Ainsi, la vision qui unit ces deux domaines consiste en la qualité et la santé de l'hydrosphère, deux aspects qui doivent être développés ensemble.

Plus de 1 500 exposants se réunissent à Ecomondo cette année

L'édition 2023 du salon Ecomondo se caractérise également, par sa vision qui réunit à la fois les deux

5 milliards de DT

"La dette de l'Office des Céréales (OC) vis-à-vis de la Banque Nationale Agricole (BNA) a atteint un niveau record de 5,0 milliards de DT (3,8% pour cent du PIB) au 30 juin 2023, soit environ 30 % du total des engagements du bilan de la BNA", selon le Bulletin de conjoncture économique sur la Tunisie, intitulé "Migration dans un contexte économique complexe", publié, lundi, par la Banque Mondiale.

"Les engagements ont augmenté de 3,9% par rapport à fin 2022 et de 12,3% par rapport à une année auparavant".

Par ailleurs, "l'Etat garantit l'intégralité des engagements de l'Office des Céréales contre le risque de contrepartie (comprenant le principal, les intérêts et commissions). Au même moment, le gouvernement est confronté à des difficultés croissantes pour garantir à cet office, le financement nécessaire pour compenser les pertes qu'il subit du fait des subventions céréalières".

"Le financement de l'OC a eu un impact significatif sur la position de trésorerie de la BNA, avec un solde négatif de 5,1 milliards de dinars à fin juin 2023, contre 4,5 milliards de dinars à fin décembre 2022.



volets "technologie et politiques publiques" autour d'un objectif commun, celui d'améliorer la qualité de l'écosystème. Nous avons également développé des thèmes liés à certains secteurs, tels que le textile, qui représente un défi pour la qualité de l'environnement et qui s'engage de plus en plus sur la voie de la durabilité, de la production à la post-consommation. Il s'agit aussi, du papier et son cycle de récupération, (un thème sur lequel nous misons), les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), dont le cuivre, lequel "est en train de devenir un métal aussi précieux que l'argent et l'or", en raison de son utilisation dans les appareils de télécommunication et les ordinateurs.

L'économie circulaire s'étend aux secteurs tels que le textile et le papier

Comment évaluez-vous la contribution d'Ecomondo au développement de l'économie verte et circulaire dans la zone euro-méditerranéenne ?

Mauro Delle Fratte: Ecomondo a 26 ans d'histoire et, selon nous, autant d'années d'avenir. La transition écologique n'est pas une option, c'est un changement d'époque. Nous pensons que la configuration de l'événement au

fil des années, en tant que vitrine de technologies et de services en dialogue continu avec les universités, la recherche privée et la présence d'institutions gouvernementales et de la société civile, constitue une formidable plate-forme à même d'intéresser de plus en plus de marchés.

Ecomondo devra s'adresser à de nouveaux pays, tout comme, la notion de l'économie circulaire, qui a intégré, au fil du temps, des secteurs où elle était peu présente il y a quelques années et ce grâce aux politiques de la Communauté européenne. Nous sommes convaincus que l'économie circulaire, dans ses objectifs de protection et de restauration des écosystèmes, doit nécessairement se tourner vers la rive africaine de la Méditerranée.

En outre, nous accordons une attention particulière à l'Afrique depuis 2021, grâce à notre collaboration avec la fondation RES4Africa "qui œuvre en faveur de la transition énergétique juste de l'Afrique afin d'atteindre l'ODD 7", notamment en ce qui concerne les sources d'énergie renouvelables.

Cette année, nous élargissons le catalogue d'idées à des projets, allant du traitement et de la qualité des eaux à la bioéconomie régénérative.

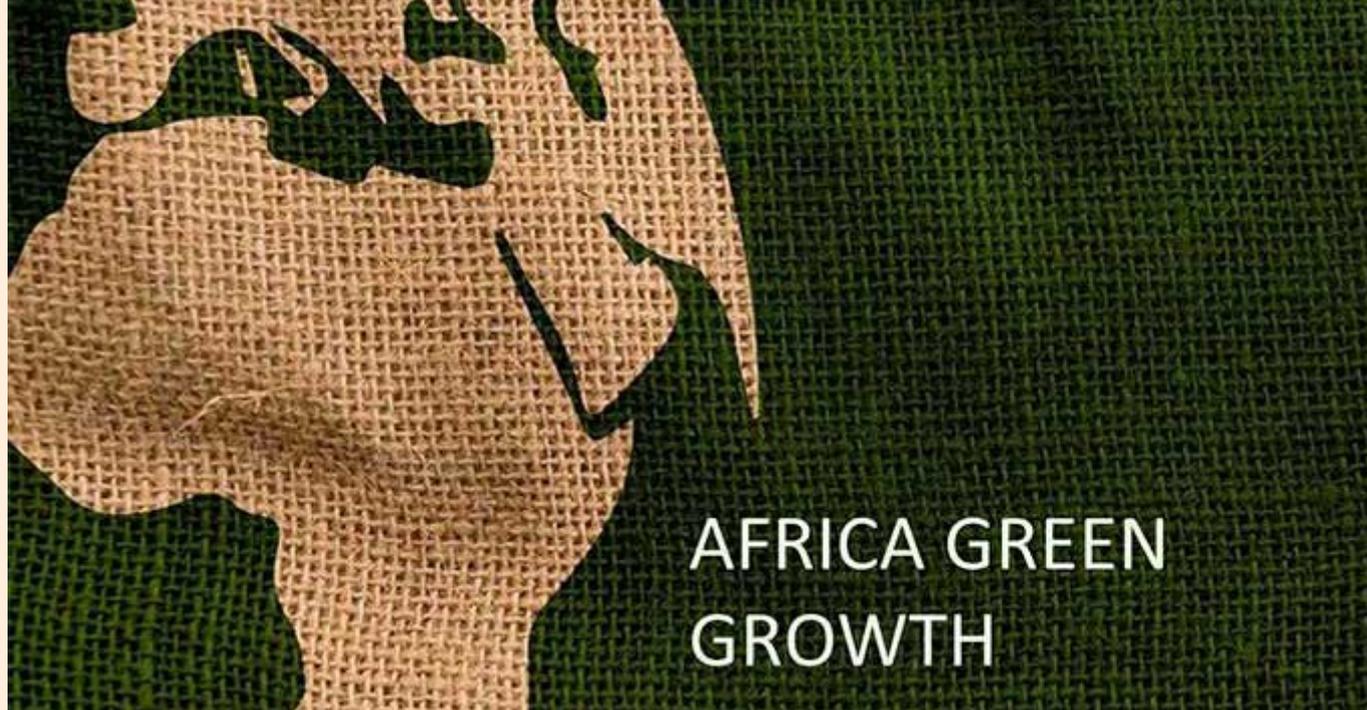
Dette extérieure

Les services de la dette extérieure ont dépassé les 10,1 milliards de dinars, durant les dix premiers mois de 2023, soit une augmentation de 44,4%, par rapport à la même période de l'année dernière, d'après les indicateurs monétaires et financiers, publiés lundi par la Banque Centrale de Tunisie.

Selon la BCT, les avoirs nets en devises ont régressé, ces derniers jours, pour se situer au niveau de 25,3 milliards de dinars, ce qui représente l'équivalent de 113 jours d'importation.

Toutefois, les avoirs en devises demeurent plus élevés que leur niveau enregistré une année auparavant, puisqu'ils étaient de l'ordre de 22,7 milliards de dinars (102 jours d'importation).

Pour rappel, la Tunisie vient de rembourser un emprunt obligataire en euros pour l'année 2017, inscrit dans le cadre de la liste des remboursements de crédits pour l'année 2023, ce qui avait causé une baisse des réserves de change à 112 jours d'importation, fin d'octobre 2023.



Foire Ecomondo 2023 - Italie

La Tunisie pourrait-elle tirer profit de l'expérience inspirante italienne ?

Aux états généraux de l'Economie verte, la délégation tunisienne sera présente les 9 et 10 novembre. Pour des raisons organisationnelles les officiels et opérateurs essayeront de faire le maximum avec le minimum de temps et peut-être de moyens (sic). Les B to B auront donc lieu les deux derniers jours de l'une des plus grandes foires de l'économie verte et circulaire au monde. Pour info, quatre cadres représenteront le ministère de l'Environnement via des institutions sous tutelle (CITET), deux cadres de l'ANGED et un autre de l'ONAS.

Si le Centre international des Technologies de l'Environnement en Tunisie (CITET) a pris

soin de diffuser sur son site un communiqué parlant de l'importance de l'événement organisé en Italie, le Packtec s'est contenté de mettre une bannière sur son site web et la Sonede et l'ONAS également présentes n'ont pas jugé important d'en parler. Le responsable communication de la SONEDE n'est au courant d'aucune participation de sa société à Ecomondo.

Le CITET a organisé en collaboration avec IEG EXPO, la visite d'une délégation de professionnels tunisiens, intéressés par les nouvelles technologies de l'environnement avec pour objectif de trouver des solutions concrètes pour la compétitivité, s'informer sur les

best practices dans l'économie circulaire, faire connaissance avec les acteurs principaux du secteur, tisser de nouvelles relations commerciales à l'échelle internationale et découvrir des technologies innovantes, les aspects législatifs, les tendances de développement et les marchés émergents.

A voir de près les opportunités que peut offrir Ecomondo à tous les acteurs économiques du monde, nous ne pouvons que déplorer la faible représentativité officielle de la Tunisie à cette foire incontournable des nouvelles économies.

Le nom de la Tunisie en tant qu'invité de choix a été pourtant

citée par le ministre italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique lors de l'ouverture officielle même d'Ecomondo. C'est à croire que les partenaires de la Tunisie lui accordent plus d'importance que ceux et celles qui veillent à ses destinées.

L'Italie pourrait pourtant être un partenaire important pour la Tunisie si ambitieuse de réussir sa transition vers une économie plus soucieuse de l'environnement. Leader européen en matière de recyclage, l'Italie a démontré sa capacité à transformer les déchets en une nouvelle matière première et ambitionne de récupérer les minéraux critiques des déchets. 70 % de l'acier italien est produit à partir de ferraille. De telles expériences peuvent être assez inspirantes pour la Tunisie. Une Tunisie où les startups occupent une place de choix dans les politiques gouvernementales et auxquelles Ecomondo a fait honneur cette année.

Le défi de l'Italie est aujourd'hui la décarbonation du secteur automobile et son ambition est d'atteindre la neutralité en matière d'émissions. La construction est également dans l'angle de mire du gouvernement italien qui a décidé des allègements fiscaux et des crédits et en la matière le projet européen pour le développement de l'économie circulaire dans le BTP auquel a été associée la

Tunisie pourrait encourager de nouvelles stratégies imposant la récupération des matériaux de construction et leur exploitation dans les nouvelles bâtisses.

La 26ème édition d'Ecomondo est donc dédiée à l'économie de demain, décarbonée, circulaire et régénératrice capable de générer des avantages économiques supérieurs aux coûts nécessaires.

L'exemple italien en la matière est assez édifiant. Le rapport sur l'état de l'économie verte en 2023 élaboré par Edo Ronchi, président de la Fondation italienne pour le développement durable, fait état d'économies directes de 6,6 milliards pour des investissements annuels de 14,7 milliards d'euros sur la période 2020-30 grâce à la décarbonation de l'économie italienne.

C'est dire à quel point l'expérience italienne peut-être inspirante pour d'autres pays.

La Tunisie pourrait exploiter les opportunités offertes par la Foire Ecomondo, profiter du réseau relationnel international qu'elle offre, des technologies de pointes qui y sont exposées et qui sont presque toutes orientées vers l'économie verte.

De notre envoyée spéciale à Rimini –Italie, Amel BelHadj Ali



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



Tunisian Startups

42% des fintechs pensent que les institutions financières se montrent de plus en plus coopératives

Tunisian Startups a dévoilé la 1ère édition du baromètre des fintech tunisiennes, en partenariat avec Matine Consulting et le soutien de la GIZ. Cette première édition permet de faire un état des lieux sur plusieurs composantes de l'écosystème fintech en Tunisie : l'accès aux marchés et aux talents, les infrastructures numériques et financières, la réglementation et l'administration.

Un écosystème fintech encore naissant

La Tunisie semble disposer

d'atouts non négligeables pour le développement de fintech : positionnement géostratégique, richesse des compétences, multiplicité des acteurs de l'incubation et de l'investissement, cadre réglementaire « évolutif » (Start-up Act en 2018 avec une 2ème mouture en cours de préparation, Sandbox réglementaire en 2020)... Cependant, sur le terrain, le quotidien de la majorité des fintechs tunisiennes demeure jonché de difficultés.

Depuis l'entrée en vigueur du « Startup Act » en 2018, le rythme de création des Fintechs s'élève

doucement : à fin 2022, on recense moins de 100 fintechs sur le territoire. Ces dernières opèrent principalement en modèle B2B, majoritairement dans des secteurs de pointe tels que les paiements, le financement / investissement et les services aux entreprises. Cette tendance s'est poursuivie dans d'autres secteurs notamment dans l'assurance (Insurtech), la Regtech ou encore l'IA & Data Science.

De multiples défis challengent les fintechs tunisiennes au quotidien

Peu de fintechs semblent pouvoir lever des fonds principalement à cause d'un frein à l'accès au marché et du manque d'évolution de la réglementation. La majorité des fintechs opère sur le marché local uniquement. Seules 16 d'entre elles ont réussi à faire des percées au niveau international à fin 2022.

Le baromètre fintech remet ainsi en perspectives les différents axes stratégiques qui permettent de proposer un terreau plus fertile aux startups :

- **Accès aux marchés:** 74% des startups affirment que l'attrait de leurs solutions auprès des consommateurs finaux est en amélioration. 42% pensent que les institutions financières se montrent de plus en plus coopératives alors que 53% d'entre elles ne perçoivent pas d'évolution.
- **Accès au financement:** Les fintechs trouvent une meilleure réceptivité auprès des fonds d'investissement et des Business Angels qui comprennent mieux leurs profils de risques. Cependant les Taux de Rentabilité Interne exigés par les fonds sont trop élevés pour les fintechs.
- **Réglementation :** 37% perçoivent le cadre réglementaire comme

encourageant alors que 53% d'entre elles le trouvent décourageant. Les 2 réglementations qui posent le plus d'obstacles sont la loi de change et la loi des établissements de paiement. L'administration et les régulateurs semblent insuffisamment informés des défis et besoins spécifiques des fintechs. L'absence de la Sandbox depuis 2 ans a engendré plus de fossé entre régulateur et startups.

- **Structure**

- **d'accompagnement:**

- L'apport des incubateurs et accélérateurs est jugé peu efficace par les fintechs au regard de leurs besoins spécifiques.

- **Capital Humain:** 63% estiment avoir la capacité à attirer les talents dont elles ont besoin mais 37% pensent que ces talents sont peu disponibles en Tunisie. Les métiers les plus recherchés concernent la cybersécurité, l'intelligence artificielle et le Big Data.

Quel avenir pour les fintechs en Tunisie ?

Les fintechs appellent à l'adaptation du cadre réglementaire qui inciterait à plus de collaboration entre les startups, les institutions

financières et le régulateur, et à la mise en place de normes d'interopérabilité et d'Open Banking - API standardisés et sécurisés.

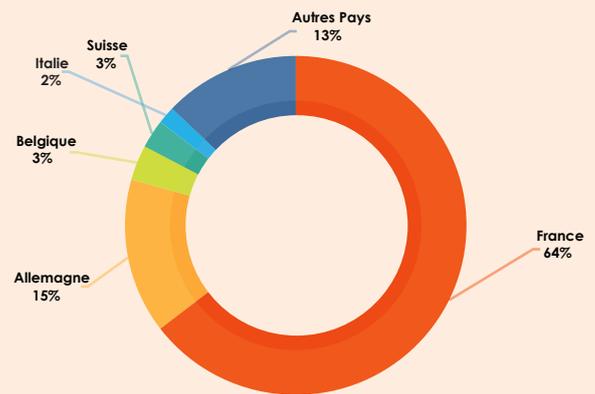
L'évolution de ce cadre réglementaire pourrait grandement contribuer à faciliter ces collaborations et à promouvoir un écosystème financier plus dynamique et inclusif.

Depuis 2 ans, la réouverture de la « [sandbox](#) » se fait toujours attendre, privant les fintechs d'un environnement réglementé pour tester leurs produits et services, et simplifier les procédures d'autorisation et de conformité. Face aux difficultés d'accès aux marchés publics, les startups appellent à un changement de paradigme dans les procédures, notamment via leurs simplifications et l'activation de mécanismes concrets « d'achats publics innovants ».

Les fintechs répondant aux besoins du e-commerce semblent pouvoir tirer plus facilement leur épingle du jeu, étant donné l'évolution croissante de l'utilisation du e-commerce en Tunisie et en Afrique. Ce secteur doit toutefois être soutenu et consolidé. La mobilisation continue de tout l'écosystème, entrepreneurs, pouvoirs publics, monde académique, régulateur, financement, est donc indispensable

**Répartition par pays
des tunisiens binationaux**
Totaux

Algérie	6 861,00
Allemagne	64 314,00
Arabie Saoudite	669,00
Asie	238,00
Autres pays Arabes	2 252,00
Autres pays Europe	8 568,00
Autriche	3 328,00
Belgique	14 522,00
Canada	9 500,00
France	280 355,00
Hollande	7 950,00
Italie	7 248,00
Jordanie	120,00
Liban	435,00
Suisse	11 813,00
Suède	8 189,00
Syrie	228,00
U.S.A	7 600,00
Pays d'afriques	51,00

Totaux 434 241,00

**Répartition des tunisiens binationaux
Par Pays (ONM-MAE 2017)**
Parts des binationaux par rapport au total des résidents

	Binationaux (1)	Total Résidents (2)	Part des Binationaux
France	280 355	824 020	34,0%
Allemagne	64 314	103 149	62,4%
Belgique	14 552	26 921	54,1%
Suisse	11 813	20 042	58,9%
Italie	7 248	217 132	3,3%

(1): Source : ONM - MAE 2017

(2): Source: OTE 2017

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

15/11/2023

MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2327
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2785
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1503
LIVRE STERLING	GBP	1	3,8892
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,7635
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,0710
FRANC SUISSE	CHF	10	35,0176
EURO	EUR	1	3,3809
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6428
Yuan Chinois	CNY	1	0,4296

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1884	3,4229
6 MOIS	3,2252	3,4786

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)

2015 - 2022



7,99%
TMM
15/11/2023

8,00%
TID
15/11/2023

7,99%
TMM
Octobre 2023

7,00%
TRE
Octobre 2023

24,605
Milliard
Avoirs en devise
15/11/2023

110
Jours
d'importations
15/11/2023

Evolution TMM

(12. 2010 - 2021
+ 29 Décembre 2022)





Tunindex

Hausse modérée de 0,04% en clôture de semaine

Le Tunindex a terminé la semaine sur une note légèrement haussière, progressant de 0,04% à 8450,72 points dans un volume réduit de 1,2MD, selon l'intermédiaire en bourse, Tunisie Valeurs.

Le titre ASSAD s'est offert la meilleure performance de la séance. L'action de l'accumulateur de batteries s'est hissée de 5,5% à 0,770D, dans

un faible volume de 22 mille dinars.

Le titre SOTIPAPIER s'est retrouvé sur la deuxième manche du podium, affichant une progression sur la séance de 4,8% à 5,290D. Les échanges sur la valeur ont atteint 57 mille dinars.

Le titre SERVICOM a accusé la plus forte baisse de la séance. Dans un volume de transactions quasi-nul, l'action de la société

s'est effritée de 4,6% à 0,210D.

Le titre Euro-Cycles poursuit sa descente. L'action du spécialiste en cycles a reculé de 3,6% à 12,620D. La valeur a été échangée à hauteur de 20 mille dinars sur la séance.

Le titre SAH LILAS a été le titre le plus échangé, accaparant 17% du volume transigé sur la séance en amassant un flux de 204 mille dinars. Le titre a lâché 0,95% à 8,300D.



Reprise en Bourse

Analyse de la performance hebdomadaire et croissance annuelle de +4,4%

Après trois semaines consécutives dans le rouge, le marché boursier a repris des couleurs cette semaine, enregistrant une progression de 0,4% pour atteindre 8450,7 points. Selon l'analyse de l'intermédiaire en bourse "Tunisie Valeurs", cette performance a porté l'indice de référence à une croissance annuelle de +4,4%.

La dynamique positive a été soutenue par la vigueur du titre SAH Lilas, qui a affiché une hausse de 5,1% au cours de la semaine, atteignant 8,300 dinars

(D) dans un volume significatif de 17,6 millions de dinars (MD), représentant 71,2% du flux de la cote. Cette semaine a également été marquée par une accélération du rythme des échanges, cumulant un volume total de 24,6 MD.

En ce qui concerne l'analyse des valeurs, le titre GIF a enregistré la plus forte hausse de la semaine, avec une envolée de 17,9% à 0,330D. Bien que les échanges hebdomadaires sur cette valeur aient été modestes, totalisant seulement 6 mille dinars, la performance reste notable.

Le titre SAM a également affiché une belle prestation, enregistrant une hausse de 10,1% à 4,160D. La valeur a réussi à mobiliser des capitaux importants, atteignant 305 mille dinars au cours de la séance. En revanche, Electrostar a subi la plus forte baisse de la semaine, enregistrant une chute de 10,3% à 0,260D, bien qu'aucune transaction n'ait été effectuée sur cette action.

Parmi les plus grands perdants de la semaine, on trouve CELLCOM, dont l'action a reculé de 7,6% à 1,570D, avec un volume de transactions de 57 mille dinars.



Reprise en Bourse

Analyse de la performance hebdomadaire et croissance annuelle de +4,4%

Après trois semaines consécutives dans le rouge, le marché boursier a repris des couleurs cette semaine, enregistrant une progression de 0,4% pour atteindre 8450,7 points. Selon l'analyse de l'intermédiaire en bourse "Tunisie Valeurs", cette performance a porté l'indice de référence à une croissance annuelle de +4,4%.

La dynamique positive a été soutenue par la vigueur du titre SAH Lilas, qui a affiché une hausse de 5,1% au cours de la semaine, atteignant 8,300 dinars

(D) dans un volume significatif de 17,6 millions de dinars (MD), représentant 71,2% du flux de la cote. Cette semaine a également été marquée par une accélération du rythme des échanges, cumulant un volume total de 24,6 MD.

En ce qui concerne l'analyse des valeurs, le titre GIF a enregistré la plus forte hausse de la semaine, avec une envolée de 17,9% à 0,330D. Bien que les échanges hebdomadaires sur cette valeur aient été modestes, totalisant seulement 6 mille dinars, la performance reste notable.

Le titre SAM a également affiché une belle prestation, enregistrant une hausse de 10,1% à 4,160D. La valeur a réussi à mobiliser des capitaux importants, atteignant 305 mille dinars au cours de la séance. En revanche, Electrostar a subi la plus forte baisse de la semaine, enregistrant une chute de 10,3% à 0,260D, bien qu'aucune transaction n'ait été effectuée sur cette action.

Parmi les plus grands perdants de la semaine, on trouve CELLCOM, dont l'action a reculé de 7,6% à 1,570D, avec un volume de transactions de 57 mille dinars.



Revenus des Entreprises Cotées en Hausse de 5,7% en 2023

Analyse des Tendances

Les indicateurs d'activité des sociétés cotées, sur les 9 premiers mois de l'année 2023, font ressortir un revenu global en hausse de 5,7% par rapport à la même période de l'année 2022, pour atteindre 16 milliards de dinars contre 15 milliards de dinars.

65% des sociétés qui ont publié leurs indicateurs, soit 46 sur 71, ont amélioré leurs revenus cumulés par rapport à la même période de l'année précédente.

La part dans le revenu global des 20 sociétés qui composent le Tunindex20 s'élève à 6,9 milliards de dinars (ou 43% du revenu global), en Hausse de 7,3% par rapport à la même période de l'année écoulée.

Evolution du revenu global des 20 sociétés du Tunindex 20

Chiffres exprimés en 1000 dinars

en mD	au 30/09/2023	au 30/09/2022	variation(%)
SFBT	614 730	600 729	2,3%
ATTIJARI BANK	483 833	424 319	14,0%
BIAT	1 040 548	902 540	15,3%
BH BANK	464 704	434 303	7,0%
BT	336 539	299 037	12,5%
STB	510 553	507 747	0,6%
BNA	738 390	691 673	6,8%
ATB	256 364	234 817	9,2%
UIB	385 888	355 638	8,5%
SOTUVER	120 085	116 579	3,0%
TPR	145 685	147 431	-1,2%
SOTUVER	120 085	116 579	3,0%
CARTHAGE CEMENT	322 866	262 265	23,1%
TELNET HOLDING	44 999	41 294	9,0%
ONE TECH HOLDING	849 176	767 093	10,7%
CITY CARS	253 684	226 670	11,9%
EURO-CYCLES	91 004	134 030	-32,1%
SOTIPAPIER	73 716	122 564	-39,9%
DELICE HOLDING			
ASS MAGHREBIA VIE	75 162	69 557	8,1%
Total	6 928 013	6 454 866	7,3%

Bourse de Tunis

Évolution des revenus par secteur au 30 septembre 2023



Concernant le secteur bancaire, le produit net bancaire (PNB) cumulé des 12 banques cotées a atteint 4 942MD durant les 9 premiers mois de l'année 2023, contre 4 521MD sur la même période de l'année 2022, soit une progression de 8,5%.

De son côté, le revenu net de Leasing cumulé des 7 sociétés de leasing cotées a augmenté de 7,3% durant cette période par rapport à la période similaire en 2022, pour atteindre 382MD contre 355MD.

Le secteur financier a notamment profité de l'augmentation de l'activité des 6 compagnies d'assurances cotées qui ont émis des primes pour un montant

global de 1 045MD contre 995MD, soit une évolution de 5%. Dans son ensemble, le secteur financier, a progressé de 8,5% durant les 9 premiers mois de l'année 2023, avec un revenu global de 6 398MD contre 5 895MD durant la même période l'année 2022.

Dans le secteur des Biens de Consommation, le revenu global des deux grands groupes opérant dans l'agroalimentaire (Poulina Group Holding et la SFBT) a progressé de 2,8% pour atteindre 3 641MD contre 3 543MD durant la même période de l'année 2022.

Cependant, le Chiffre d'Affaires global cumulé des quatre concessionnaires automobiles

(hors UADH) a augmenté de 16,0% au 30 septembre 2023 pour se situer à 857MD contre 739MD durant la même période de l'exercice 2022.

Dans le secteur des Services aux Consommateurs, le Chiffre d'Affaires global de deux enseignes de la grande distribution cotées en Bourse s'est amélioré durant les 9 premiers mois de l'année 2023 par rapport à la même période en 2022, pour atteindre 1 233MD contre 1 144MD soit une évolution de 7,8%.

En général sept secteurs (sur un total de neuf), ont réalisé des performances positives, Les meilleures performances reviennent au secteur Santé avec 39,6% et au secteur Services aux Consommateurs avec 9,3%. Sur les 12 sous-secteurs (hors Medias), Neuf ont marqué des performances positives. Les meilleures reviennent aux voyages et loisirs avec 22%, suivi par Biens et Services Industriels avec 10%, et Distribution et Banques avec chacun une performance de 9,3%.



ENNAKL Automobiles

Chiffre d'affaires en augmentation de 31,6% au 1er semestre 2023

Au terme du premier semestre de l'année 2023, le chiffre d'affaires d'ENNAKL Automobiles a enregistré une augmentation de 31,6% par rapport à la même période de l'année 2022 en passant de 224.705.444 DT à 295.748.283 DT au 30 juin 2023.

Le résultat net de la période a été de 21,7 MDT en hausse de 11%, par rapport à la même période de 2022.

Les total bilan a été de 472,7 MDT, avec des capitaux propres de 186 MDT.

Les investissements réalisés durant le 1er semestre de 2023 se sont élevés à 995.966 DT contre 1.772.796 DT à la même période de l'année 2022.

Dans le cadre de sa politique d'approvisionnement en stock de véhicules neufs, et pour pouvoir financier les importations

du 2ème trimestre de 2023, la société ENNAKL Automobiles a sollicité l'Arab Tunisian Bank pour l'obtention d'un prêt à court terme pour un montant global de 10.000.000 dinars.

Au cours du premier semestre 2023, il y a eu la nomination d'un nouveau directeur général et d'un nouveau Président du Conseil d'Administration à partir du 25 avril 2023.

des CHIFFRES

170 milliards

Chaque année, l'Afrique subsaharienne perd près de 170 milliards de dollars, soit environ 5% de son PIB, en raison de problèmes liés à l'eau, à sa contamination et à l'absence d'assainissement. De plus, les effets des changements climatiques liés à l'eau pourraient coûter jusqu'à 50 milliards de dollars par an aux nations africaines d'ici la moitié du siècle. Cependant, chaque dollar investi dans des solutions d'eau et d'assainissement résistantes au climat en Afrique rapporte au moins 7 dollars.

33%

L'institution d'émission a révélé, dans un rapport intitulé " Présentation sur l'évolution de la situation économique et financière nationale et la politique adoptée par l'institution d'émission ", que les dettes du secteur public ont atteint 18,9 milliards de dinars, soit environ 33% des actifs des banques. Et d'ajouter que ces financements proviennent des dépôts des clients et du refinancement.

81 dollars

Les estimations des dépenses de compensation des carburants et de l'électricité sont basées sur les hypothèses suivantes :

Un prix moyen du baril de pétrole Brent de 81 dollars, sachant que les estimations de la plupart des organisations internationales pour le prix moyen du baril de pétrole pour 2024 se situent entre 80 et 87 dollars.

La stabilité du taux de change du dollar.

Une augmentation de 7% de la consommation nationale de produits pétroliers et de 3% de la consommation d'électricité.

Le règlement d'une partie des arriérés de la STIR, d'un montant d'environ 220 MDT.

30%

La Tunisie ambitionne de couvrir 30 à 35% de ses besoins énergétiques qui sont plus élevés d'année en année. Pour ce, il va falloir renforcer nos capacités de stockage et notre réseau. La Tunisie doit rattraper son retard dans les ER pour ne pas sortir de la carte économique internationale a indiqué Ali Kanzari - UTICA

24 milliards de dinars

Le 20 octobre courant, les prêts contractés par l'Etat auprès des banques et des institutions publiques sous forme de bons de trésor se sont élevés à 24.016,9 millions de dinars, contre 22.550,4 millions de dinars, il y a un an, soit une augmentation de 1.466,5 millions de dinars, ce qui semble présager la poursuite du recours à l'endettement, surtout intérieur.

11,3 milliards

Dans le projet de loi de finances pour la gestion 2024, les dépenses de compensation pour l'année 2024 sont estimées à 11,3 milliards de dinars tunisiens (MDT) - Soit près de 19% des dépenses budgétaires, contre 11,5 milliards DT prévus pour 2023, soit une diminution de 138 MDT ou -1,2 %.

Tunindex

8 450,72

Var. Année **4,21 %**
10/11/2023

Tunindex 20

3 695,74

Var. Année **2,88 %**
10/11/2023

Volume semaine **38,880** Million DT

Capitalisation **23,43** Milliard DT

PER marché **9,1**
(Septembre)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	9 321,40	9,33%
8300	Banques	5 883,61	8,76%
8500	Assurances	13 588,00	1,99%
8700	Services Financiers	9 061,73	31,80%
5000	Services aux Consommateurs	2 856,62	-3,49%
5300	Distribution	4 500,60	-3,49%
3000	Biens de Consommations	6 777,96	-9,07%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	8 364,95	-7,87%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 145,36	-12,18%
2000	Industries	1 641,81	11,14%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	722,88	1,74%
1000	Matériaux de Base	3 800,12	-4,73%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
GIF-FILTER	0,330	13,79%
UADH	0,290	11,54%
TAWASOL GP Holding	0,610	10,91%
ATELIER MEUBLE INT.	4,160	10,05%
SOTIPAPIER	5,290	9,30%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

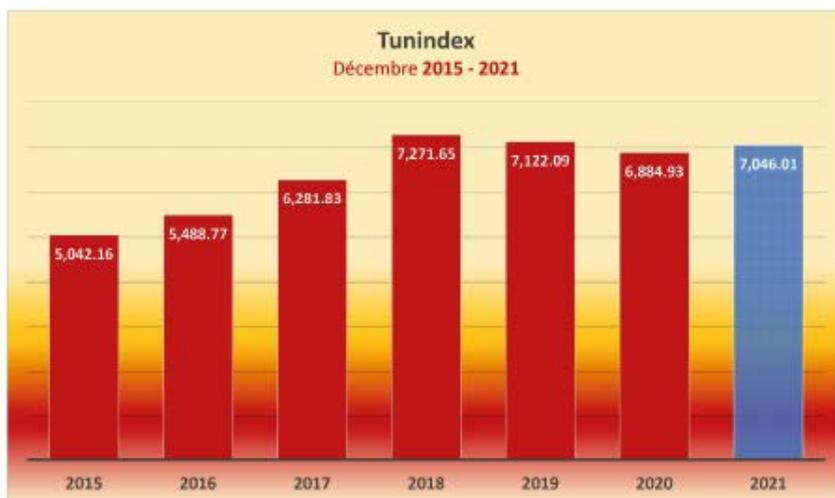
	CLÔTURE	VAR. Hebdo
ELECTROSTAR	0,250	-13,79%
CELLCOM	1,500	-11,76%
MAGASIN GENERAL	9,140	-8,32%
BH LEASING	3,580	-7,01%
SMART Tunisie	14,200	-4,38%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CELLCOM	1,500	-55,88%
AETECH	0,370	-54,88%
CIMENTS DE BIZERTE	0,840	-52,00%
EURO-CYCLE	12,700	50,89%
SMART Tunisie	14,200	-41,32%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
BH LEASING	3,580	74,63%
SIPHAT	6,400	55,72%
ATELIER MEUBLES INT.	4,160	48,57%
SOTUVER	11,400	31,03%
AMEN BANK	34,000	29,77%



COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		10/11/2023	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								12 437,985
BANQUES								10 336,012
Amen Bank	5	26 481 000	26,200	33,500	34,000	1,49%	29,77%	900,354
ATB	1	100 000 000	2,890	2,990	3,000	0,33%	3,81%	300,000
BH Bank	5	47 600 000	13,560	10,500	10,900	3,81%	-19,62%	518,840
BIAT	5	35 700 000	88,000	90,880	90,250	-0,69%	2,56%	3 221,925
BNA	5	64 000 000	8,790	7,380	7,380	0,00%	-16,04%	472,320
Banque de Tunisie	1	225 000 000	5,180	5,240	5,250	0,19%	1,35%	1 181,250
BTE (ADP)	20	1 000 000	6,350	4,520	4,520	0,00%	-28,82%	4,520
STB	5	155 375 000	3,800	3,600	3,630	0,83%	-4,47%	564,011
Attijari Bank	5	40 741 997	37,000	42,980	43,000	0,05%	16,22%	1 751,906
UBCI	5	20 001 529	22,000	20,900	20,910	0,05%	-4,95%	418,232
UIB	5	32 560 000	24,000	22,500	22,990	2,18%	-4,21%	748,554
Wifack Bank	5	30 000 000	7,400	8,470	8,470	0,00%	14,46%	254,100
ASSURANCES								1 275,906
ASTREE	5	6 000 000	52,000	47,300	46,500	-1,69%	-10,58%	279,000
BH Assurances	5	2 660 000	50,000	48,750	48,750	0,00%	-2,50%	129,675
STAR	10	2 307 693	154,000	155,000	160,000	3,23%	3,90%	369,231
Tunis RE	5	20 000 000	6,990	5,990	6,000	0,17%	-14,16%	120,000
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	56,000	56,060	56,000	-0,11%	0,00%	252,000
MAGHREBIA Vie	1	20 000 000	6,200	6,350	6,300	-0,79%	1,61%	126,000
LEASING								535,068
ATL	1	32 500 000	3,000	3,640	3,700	1,65%	23,33%	120,250
BH Leasing	5	7 000 000	2,050	3,850	3,580	-7,01%	74,63%	25,060
Best Lease	1	30 000 000	2,380	2,100	2,100	0,00%	-11,76%	63,000
CIL	5	5 000 000	19,500	19,700	19,600	-0,51%	0,51%	98,000
Hannibal Lease	5	11 000 000	4,400	5,100	5,200	1,96%	18,18%	57,200
Attijari Leasing	10	2 750 000	13,700	16,170	16,200	0,19%	18,25%	44,550
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	9,050	11,510	11,760	2,17%	29,94%	127,008
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								290,999
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	42,110	47,000	47,000	0,00%	11,61%	47,000
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	7,610	8,570	8,500	-0,82%	11,70%	238,000
Tuninvest Sicar	1	966 000	8,430	5,890	6,210	5,43%	-26,33%	5,999
INDUSTRIES								8 763,328
HOLDING								1 694,561
OneTech Holding	1	53 600 000	7,050	8,450	8,510	0,71%	20,71%	456,136
Poulina GH	1	180 003 600	8,780	6,640	6,880	3,61%	-21,64%	1 238,425
AGRO-ALIMENTAIRE								3 743,444
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	12,880	11,800	11,450	-2,97%	-11,10%	628,688
LAND'OR	1	11 226 376	6,160	5,830	6,000	2,92%	-2,60%	67,358
SFBT	1	247 500 000	13,490	12,370	12,050	-2,59%	-10,67%	2 982,375
SOPAT	1	37 861 250	1,440					0,000
PHARMACEUTIQUE								257,920
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	4,110	6,400	6,400	0,00%	55,72%	11,520
UNIMED	1	32 000 000	7,120	7,800	7,700	-1,28%	8,15%	246,400
COMPOSANTS AUTOMOBILE								40,163
ASSAD	1	12 000 000	1,090	0,750	0,770	2,67%	-29,36%	9,240
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,400	0,290	0,330	13,79%	-17,50%	3,477
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,000	4,520	4,360	-3,54%	9,00%	18,346

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	10/11/2023 De la semaine			
CIMENTIER								734,558
Carthage Cement	1	343 624 940	1,900	2,030	2,030	0,00%	6,84%	697,559
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	1,750	0,850	0,840	-1,18%	-52,00%	37,000
CHIMIE								342,133
Air Liquide	25	1 637 504	88,000	82,000	83,490	1,82%	-5,13%	136,715
ALKIMIA	10	1 947 253	35,530	28,970	30,000	3,56%	-15,56%	58,418
ICF	10	2 100 000	90,050	69,990	70,000	0,01%	-22,27%	147,000
INDUSTRIES DIVERSES								1 805,495
AMS	5	6 577 192	0,880	0,850	0,850	0,00%	-3,41%	5,591
Euro-Cycle	1	8 910 000	25,700	12,430	12,620	1,53%	-50,89%	112,444
MPBS	2	10 334 430	4,750	4,650	4,660	0,22%	-1,89%	48,158
New Body Line	1	4 250 400	4,980	5,020	5,020	0,00%	0,80%	21,337
Office PLAST	1	11 440 931	1,530	1,270	1,270	0,00%	-16,99%	14,530
SAH Lilas	1	65 345 762	9,100	7,900	8,300	5,06%	-8,79%	542,370
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	2,800	3,780	4,160	10,05%	48,57%	23,136
SIAME	1	15 444 000	3,830	3,760	3,720	-1,06%	-2,87%	57,452
SANIMED	1,109	12 400 000	1,710	1,810	1,810	0,00%	5,85%	22,444
SOMOCER	1	40 656 000	0,850	0,690	0,690	0,00%	-18,82%	28,053
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,400	3,170	3,170	0,00%	-6,76%	109,408
SOTUVER	1	33 215 325	8,700	11,400	11,400	0,00%	31,03%	378,655
SOTIPAPIER	1,09	27 941 666	6,680	4,840	4,900	1,24%	-26,65%	136,914
SOTRAPIL	5	4 138 200	12,410	14,450	14,500	0,35%	16,84%	60,004
TPR	1	50 000 000	4,160	4,900	4,900	0,00%	17,79%	245,000
IMMOBILIER								72,417
SIMPAR	5	1 100 000	35,000	34,500	34,500	0,00%	-1,43%	37,950
SITS	1	15 600 000	1,860	1,700	1,740	2,35%	-6,45%	27,144
ESSOUKNA	1	5 050 500	2,000	1,360	1,450	6,62%	-27,50%	7,323
TECHNOLOGIE								72,637
AETECH	1	2 223 334	0,820	0,380	0,370	-2,63%	-54,88%	0,823
TELNET Holding	1	12 130 800	7,680	5,920	5,920	0,00%	-22,92%	71,814
SERVICES								1 349,473
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								839,164
ARTES	1	38 250 000	5,190	6,030	6,110	1,33%	17,73%	233,708
CITY CARS	1	18 000 000	10,700	12,100	12,430	2,73%	16,17%	223,740
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,540	11,000	11,000	0,00%	-12,28%	330,000
UADH	1	36 953 847	0,390	0,260	0,290	11,54%	-25,64%	10,717
STA	1	2 000 000	24,670	20,960	20,500	-2,19%	-16,90%	41,000
AUTRES SERVICES								152,960
CELLCOM	1	4 461 532	3,400	1,700	1,500	-11,76%	-55,88%	6,692
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,290	0,290	0,250	-13,79%	-13,79%	2,572
MIP	1	4 398 937	0,120	0,150	0,150	0,00%	25,00%	0,660
TUNISAIR	1	106 199 280	0,480	0,380	0,380	0,00%	-20,83%	40,356
SMART Tunisie	5	7 231 031	24,200	14,850	14,200	-4,38%	-41,32%	102,681
TELECOMMUNICATIONS								85,483
SERVICOM	1	11 874 000	0,210	0,200	0,210	5,00%	0,00%	2,494
SOTETEL	5	4 636 800	2,940	3,600	3,690	2,50%	25,51%	17,110
Tawasol GH	1	108 000 000	0,600	0,550	0,610	10,91%	1,67%	65,880
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								271,865
Sotumag	1	13 200 000	5,120	4,800	4,870	1,46%	-4,88%	64,284
Magasin General	1	11 481 250	10,960	9,970	9,140	-8,32%	-16,61%	104,939
Monoprix	2	19 969 372	6,100	4,830	5,140	6,42%	-15,74%	102,643
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i>								22 550,787
source: BVMT								



HORS - SÉRIE

RETRAITTE

En Tunisie





Guerre Hamas – Israel

200 avocats et une centaine d'ONG dont une Tunisienne déposent une plainte devant la CPI

Enfin, une initiative concrète qui vient contourner l'impuissance de l'ONU et de la communauté internationale face au massacre perpétré contre la population civile dans la bande de Gaza par

l'armée israélienne.

Un groupe international de 200 avocats et une centaine d'ONG dont une Tunisienne, la Fondation Mohamed Ali Hammi (FMAH ex ACMACO) ont déposé,

aujourd'hui 9 novembre 2023, une plainte devant la Cour pénale internationale (CPI) pour génocide et autres crimes, et ce, conformément à l'article 15.1, du statut de cette juridiction internationale.

La justice est la réponse à la violence

L'inspiration de fond de la plainte est « la justice est la réponse à la violence ». Sur le terrain, les dernières nouvelles font état de plus de 10 mille morts à Gaza dont la plupart des enfants et des femmes.

En accompagnement de cette initiative, trois manifestations sont prévues au cours de la même journée de déposition de la plainte : une conférence de presse à La Haye, un rassemblement devant la CPI et la réunion d'une délégation des signataires de la plainte avec des responsables de la Cour.

« **le droit international humanitaire n'est pas un menu à la carte à appliquer de manière sélective. Toutes les parties doivent le respecter, y compris les principes de précaution, de proportionnalité et de distinction.** »

Objectif de la réunion : discuter de manière pragmatique de la conduite de l'enquête sur place, et de son organisation, sachant que les équipes de la CPI sont interdites d'accéder à Gaza pour une raison simple. Israël, comme les Etats-Unis, n'ont jamais

reconnu la légitimité de la Cour Pénale Internationale (CPI) et empêchent l'éventuelle entrée d'inspecteurs de la Cour dans leur territoire.

« **Est-ce possible que la communauté internationale persévère dans le non-respect du droit international et des résolutions de l'ONU ? Comment prétendre que nos sociétés soient considérées encore comme des « Etats de droit ? »** »

Limite et enjeu de la plainte

En dépit du fait que, dans le contexte actuel, le recours à des instances juridiques internationales n'a pas le poids qu'il devrait leur revenir, les auteurs de cette plainte estiment que sa déposition auprès de la CPI, revêt une grande importance car il s'agit de défendre bec et ongles le droit, le droit international, les droits des peuples.

« Il faut affirmer la primauté du droit, de la justice, sur toute autre urgence ou « impératif » de nature opportuniste et utilitaire politique, économique, culturelle, technologique et religieuse », lit-t-on dans le communiqué de la plainte.

Les promoteurs de la plainte estiment, également, que la justice est la seule réponse à la violence. « Les actions en cours, relèvent-t-ils, contribuent lourdement à la déconstruction de l'humanité et nous sommes déjà dans l'abîme ».

Pour étayer leur argumentaire, ils citent le secrétaire général de l'ONU qui avait déclaré, le 13 octobre 2023 « le droit international humanitaire n'est pas un menu à la carte à appliquer de manière sélective. Toutes les parties doivent le respecter, y compris les principes de précaution, de proportionnalité et de distinction. »

« **Il faut affirmer la primauté du droit, de la justice, sur toute autre urgence ou « impératif » de nature opportuniste et utilitaire politique, économique, culturelle, technologique et religieuse** »

Retour sur la justesse de la cause palestinienne

Le communiqué a le mérite de revenir sur l'Histoire de la Palestine occupée et rappelle, à des fins de conscientisation de l'opinion internationale, que les véritables habitants de la

Palestine sont des Palestiniens et non des Israéliens.

On y lit : « En juin 1967, Israël a conduit une opération militaire l'amenant à prendre la maîtrise de tout le territoire de l'ancienne Palestine sous mandat, sous le régime de l'occupation militaire pour la Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est. Israël a annexé la partie Est du territoire de Jérusalem et 38 communes avoisinantes, en violant le principe de l'interdiction de l'acquisition de territoire par la

force armée (...) Depuis 1967, à ce jour, Israël conserve le statut de puissance militaire occupante sur l'ensemble du territoire palestinien occupé, dont Gaza. L'ONU a toujours dénoncé le caractère illégal de ses colonies, mais aucune mesure n'a été prise ni pour les colonies, ni pour Jérusalem (...) En 2008, 2012, 2014 et 2021, Israël a lancé des opérations militaires causant d'importantes pertes humaines et destructions. Ces actions ont été bien documentées par l'ONU, mais malgré maints efforts,

aucune procédure juridictionnelle n'a été engagée ».

Et le communiqué de conclure sur cette interrogation : « Est-ce possible que la communauté internationale persévère dans le non-respect du droit international et des résolutions de l'ONU ? Comment prétendre que nos sociétés soient considérées encore comme des « Etats de droit ? ». A méditer.

Abou SARRA





Évolution des coûts éducatifs

Le ministère dévoile les chiffres de l'enseignement supérieur en 2022

Le coût annuel moyen par étudiant dans le secteur public est passé de 6.168 dinars en 2018 à 7.536 dinars en 2022, selon un dépliant publié par le ministère de l'enseignement

supérieur et de la recherche scientifique comportant les indicateurs de l'Enseignement Supérieur et de La Recherche Scientifique (2017/2018-2022/2023).

305 635 étudiants,
206 établissements publics
: Un aperçu des chiffres clés de l'éducation

Toutefois, ce coût a enregistré une baisse par rapport à 2021 puisqu'il était de l'ordre de 8057 dinars.

🔴 Croissance du nombre d'étudiants étrangers, avec une forte représentation africaine

Le nombre d'étudiants dans les secteurs public et privé a évolué au cours de l'année universitaire 2022-2023, atteignant environ 305 635 étudiants, dont 14,7 % inscrits dans le secteur privé. En 2021-2022, le nombre d'étudiants dans les secteurs public et privé était de l'ordre de 298 805.

Le nombre d'étudiants étrangers a, quant à lui, augmenté au cours de l'année universitaire 2022-2023, atteignant 9498 étudiants, contre 8315 étudiants en 2021-2022. 7563 d'entre eux étaient originaires de pays africains.

Le nombre d'institutions d'enseignement supérieur s'élève à 206 établissements publics lors de l'année universitaire 2022-2023, soit une augmentation de 3 établissements publics depuis l'année universitaire 2017-2018.

En revanche, le nombre d'institutions d'enseignement supérieur privées s'élève à 80 lors de l'année universitaire 2022-2023, contre 76 institutions

privées en 2021-2022, et 73 en 2020-2021.

En ce qui concerne le taux de réussite des étudiants, il s'est élevé à environ 74,3 % en 2022-2023, contre 75 % en 2021-2022 et 73,4 % en 2020-2021.

🔴 Taux de réussite stable, mais des défis persistants avec l'abandon scolaire

Selon la même source, 5400 étudiants ont abandonné leurs études en 2021-2022, ce qui représente un taux de 2,4% contre 1,8% en 2020-2021.





Poterie de Sejnane

Un projet tuniso-suisse pour la première appellation d'origine contrôlée en Tunisie

Inscrite en 2018 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, la poterie de Sejnane sera le cas pilote d'un premier produit artisanal à protéger par une indication géographique en Tunisie, dans le cadre du projet

tuniso-suisse de propriété intellectuelle (TUSIP), informe l'ambassade de Suisse en Tunisie.

Financé par le Secrétariat d'Etat à l'économie suisse (SECO) et mis en œuvre par l'Institut fédéral suisse de la Propriété intellectuelle

(IPI), en étroite coordination avec l'Office National de l'Artisanat de Tunisie (ONAT), ce projet vise la protection et la valorisation de la poterie de Sejnane en tant que patrimoine culturel traditionnel et artistique tunisien par une appellation d'origine contrôlée en Tunisie.



En présence d'environ 50 artisan(e)s représentant(e)s du métier, un évènement de lancement et de sensibilisation sur cette expérience pilote pour le développement d'un cahier de charges des spécifications d'une première appellation d'origine contrôlée d'un produit artisanal en Tunisie, qui concerne la poterie de Sejnane, a eu lieu le 9 novembre dernier, à Bizerte, en présence du ministre du Tourisme, Mohamed Moez Belhassine, de l'ambassadeur de Suisse en Tunisie, Josef Renggli, et du gouverneur de Bizerte, Samir Abdellaoui, qui ont mentionné l'importance du patrimoine culturel traditionnel des artisan(e)s de la poterie de Sejnane pour le développement socioéconomique de la région, ajoute un communiqué de presse de l'ambassade de la confédération suisse en Tunisie.

Le cahier de charges de la poterie de Sejnane va permettre par la suite à la Commission nationale instruite par la loi n°68-2007 du 27 décembre 2007 relative aux appellations d'origine, aux indications géographiques et aux indications de provenance des produits de l'artisanat de se réunir pour la première fois pour la validation de cette appellation d'origine contrôlée.

La Tunisie étant membre de l'acte de Genève du système de Lisbonne de l'Organisation

Mondiale de la Propriété Intellectuelle, l'enregistrement à l'international des indications géographiques tunisiennes est facilité, ce qui permettra à l'avenir une meilleure protection au niveau international.

Le cas pilote de la poterie de Sejnane ouvrira ainsi la porte à d'autres produits artisanaux tunisiens pour une protection par appellation d'origine contrôlée, contribuant ainsi à la valorisation du secteur, ajoute la même source.

Pour rappel, un accord de don relatif au financement du projet de coopération tuniso-suisse de la propriété intellectuelle (TUSIP), a été signé au mois de juillet dernier entre la Tunisie et la Suisse, impliquant outre le ministère du commerce, ceux de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, de l'Industrie, des mines et de l'énergie (représenté par l'INNORPI), le ministère des Affaires culturelles (représenté par l'Organisme tunisien des droits d'auteur et des droits voisins OTDAV), et le ministère du Tourisme et de l'artisanat (Office national de l'artisanat). Ce projet vise notamment le renforcement de la protection de la propriété intellectuelle pour les entrepreneurs, créateurs, chercheurs et producteurs en Tunisie.

De l'eau

Les réserves globales d'eau dans l'ensemble des barrages tunisiens ont régressé de 30%, ne dépassant pas les 533 millions m³, à la date du 7 novembre 2023, par rapport à la moyenne enregistrée durant les trois dernières années (762 millions m³), d'après des données publiées, mercredi, par l'Observatoire national de l'Agriculture (Onagri).

Le niveau de remplissage varie d'un barrage à un autre. Il s'élève à 33% au barrage de Sejnane, 28% à celui de Sidi Salem, 24% à Sidi Saad, 19% à Bir Mcharga, 17% à Siliana et Bouhartema, 11% à Joumine et Mallegue, et 0% aux barrages d'El Houareb et El Hamma.

Les données de l'Onagri ont fait état, en outre, du retrait et de l'utilisation de 2,3 millions m³ d'eau, le 7 novembre courant, alors que les apports en eau dans les barrages n'ont pas dépassé 0,330 million m³, à cette même date.

Tunisiens

Résidents à l'Étranger





La réconciliation pénale en Tunisie

le processus se poursuit malgré l'expiration du délai

Les travaux de la Commission nationale de réconciliation pénale se poursuivront au-delà de la date du 11 novembre courant. L'expiration de la deuxième et ultime période de prolongation de six mois ne fait plus obstacle à ce que cette institution continue à exercer, de droit et de facto, les missions qui sont les siennes, a fait savoir le président de

l'association tunisienne pour la défense du procès équitable (ATDPE) et avocat chargé du dossier de la réconciliation pénale, Walid Arfaoui.

Me Arfaoui a déclaré, mercredi, à l'Agence Tunis Afrique Presse (TAP), que le délai de six mois prévu à l'article 8 du décret-loi n°13 de 2022 portant

sur la réconciliation pénale et l'affectation de ses ressources régit le mandat des membres de la commission et non celui de la commission elle-même, soulignant que le président de la République peut, par décret, changer la composition de cette commission au lendemain de l'expiration de la deuxième période de prolongation.

Conformément aux dispositions de l'article 8 du décret-loi relatif à la réconciliation pénale et afin de donner à ce texte sa portée concrète et opératoire, un décret a été publié le 11 novembre 2022 au Journal officiel de la République Tunisienne (JORT).

Ce décret prévoit la nomination des membres de la Commission nationale de la réconciliation pénale pour une durée de six mois. Le 12 mai 2023, un deuxième décret a été émis fixant le renouvellement du mandat des membres restants de la commission pour une deuxième période de six mois, au titre du même article lequel autorise le renouvellement de leur mandat pour une seule fois.

Le processus de la réconciliation pénale a démarré tambour battant lorsque le Conseil des ministres a approuvé en mars 2022 le texte d'un décret-loi sur la réconciliation pénale entre l'Etat et les hommes d'affaires impliqués dans des affaires de corruption financière en contrepartie de leur engagement à lancer des projets de développement dans les régions.

Le président Saïed avait annoncé lors d'un conseil ministériel l'adoption d'un décret-loi se rapportant à la récupération des fonds spoliés des hommes d'affaires "reconnus coupables

d'avoir pillé l'argent du peuple tunisien".

Lors de la prestation de serment des membres de la commission de la réconciliation pénale, Saïed a souligné que cette nouvelle structure est appelée à récupérer un montant de 13,5 milliards de dinars au profit du peuple tunisien, affirmant à maintes reprises que le nombre de ceux qui ont pillé l'argent du pays s'élève à 460 personnes tel que révélé par le rapport de la Commission nationale d'investigation sur la corruption et la malversation.

Le processus de la réconciliation pénale : Quel bilan ? Quels défis?

Le président de l'Association tunisienne de la défense du procès équitable, Walid Arfaoui, a déclaré à l'agence TAP que la Commission de la réconciliation pénale a reçu jusqu'à présent 250 dossiers de demande de réconciliation et est parvenue à ce titre à parachever les démarches et procédures de réconciliation de 40% d'entre eux.

Il a ajouté que l'association dispose d'informations fiables établissant que la commission de réconciliation pénale a jusqu'à présent collecté 35 millions de dinars, laissant entendre que ce montant pourrait évoluer crescendo.

Ce chiffre, a-t-il dit, est "un indicateur positif", notamment si on le compare aux montants collectés par l'Instance Vérité et Dignité (IVD), laquelle n'est parvenue qu'à restituer 9 millions de dinars.

Pour le président de l'association, l'œuvre de la commission de réconciliation pénale est entachée de plusieurs embûches et lacunes, soulignant qu'il reste encore un grand travail à faire au niveau des postes vacants à pourvoir, du raffermissement de la coordination entre toutes les administrations et les tribunaux ainsi que la nécessité de promouvoir les voies de négociation avec les demandeurs de la réconciliation.

Il a appelé à adopter une politique plus "attractive" à l'endroit des demandeurs de la réconciliation en les exonérant du paiement de sommes exorbitantes injustifiées, ajoutant que certains d'entre eux sont en mal de pouvoir injecter des liquidités suffisantes.

Il a exhorté les autorités officielles à faciliter autant que possible le processus de paiement des sommes dues et à simplifier les relations avec le demandeur de la réconciliation en lui accordant un traitement préférentiel dans le cadre d'une approche "équilibrée" conciliant entre le droit de l'Etat et celui du demandeur à la réconciliation.

Côté défis et obstacles, Arfaoui a déclaré que le défi de taille auquel est confronté la commission dans l'accomplissement de sa mission est qu'il n'a pas de président et que sa composition est "incomplète", critiquant la lenteur du président de la République à pourvoir aux postes vacants dans les plus brefs délais.

Pour rappel, la composition de la Commission de réconciliation pénale a été en proie à une série de changements et de fluctuations au cours de sa première année de travail.

Pour rappel, le mandat de Makram Ben Mna en tant que président de la Commission de réconciliation pénale a pris fin le 17 mars 2023 alors que Fatma Yakoubi a été relevée de ses fonctions de membre au sein de la commission de réconciliation pénale le 7 juillet de l'année 2023. Aussi, la rapporteuse de la commission, Monia Jouini, a également été limogée le 27 décembre 2022, soit 20 jours après sa prestation de serment, et a été remplacée par Hayet Belarbi le 18 janvier 2023. L'article 11 du décret-loi n°13 de 2022 relatif à la réconciliation pénale et à l'affectation de ses ressources prévoit "qu'il est pourvu à la vacance dans la composition de la Commission nationale de réconciliation pénale dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa

constatation, conformément aux mêmes procédures prévues pour la désignation."

Le deuxième défi soulevé par Arfaoui réside dans les dispositions du décret-loi, en ce sens que ce texte prévoit un délai-butoir de 20 jours pour que le comité d'experts achève son travail.

Pour l'expert ce délai est "irréaliste", dès lors que certaines expertises nécessitent un délai plus long en plus de la faible coordination entre la commission de la réconciliation pénale, les tribunaux, la commission d'analyse financière et les autres organismes concernés par le processus de réconciliation pénale.

Par ailleurs, le président de l'association du procès équitable a cité un autre problème de taille se rapportant à l'identité des personnes pour lesquelles les procédures de confiscation des biens n'ont pas été achevées et qui sont comprises dans le décret-loi de la réconciliation pénale.

A ce titre, il a relevé un déficit de coordination entre la Commission de gestion des biens confisqués et la Commission de la réconciliation pénale, faisant état d'une difficulté de pouvoir accéder à certains documents juridiques liés au processus de réconciliation.

Me Arfaoui a en outre indiqué que certaines dispositions du décret-loi régissant le processus de réconciliation pénale n'ont pas été réactivées dans la pratique, citant en exemple "la commission de la réconciliation pénale de suivi de la mise en œuvre des accords de réconciliation et de l'achèvement des projets dans les régions" prévue à l'article 42 du décret-loi et les commissions régionales de la réconciliation pénale.

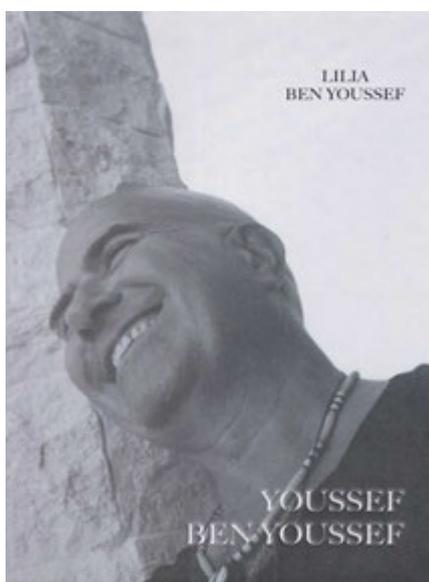
La réconciliation pénale : Une logique du gagnant-gagnant

Arfaoui a tenu à préciser que la réconciliation pénale est un mécanisme consensuel et facultatif dont l'objectif ultime est de rétablir le capital de confiance entre l'Etat et certains "auteurs". En vertu de ce mécanisme, l'Etat renonce volontiers à son droit d'infliger des peines corporelles aux contrevenants en contrepartie de quoi la personne concernée par la réconciliation renonce à certains de ses droits au moyen d'une solution consensuelle fixée par la Commission de la réconciliation pénale.

Il s'agit donc d'une voie purement facultative qui ne prévoit ni contrainte ou chantage de la part de l'Etat envers le demandeur de la réconciliation.

Vient de paraître

«Youssef Ben Youssef» de Lilia Ben Youssef disponible dans les librairies



Après "L'Homme qui parlait avec ses yeux", une exposition photographique organisée en 2019 à la Cinémathèque tunisienne en hommage à la mémoire de Youssef Ben Youssef, directeur photo (1944 et 2018) et dont elle fut la commissaire, Lilia Ben Youssef son épouse, vient de publier un ouvrage en sa mémoire.

Un ouvrage disponible depuis le 5 novembre dans les librairies El Moez, El Kiteb, Mille Feuilles et en ligne sur la plateforme [ceresbookshop](https://ceresbookshop.com).

Ce livre dont la parution cadre avec le centenaire du cinéma tunisien, consacre l'un des directeurs de la photographie tunisien, dont le métier a été de taquiner la lumière pour magnifier les êtres et les choses, écrit-elle. Youssef Ben Youssef a été aussi le plus atypique, le plus productif de sa génération au [cinéma](#) et à la télévision. Il n'a appartenu à aucun courant cinématographique, considérant que l'art est tout simplement celui de bien faire son métier, il ne fut jamais atteint du syndrome de l'artiste. De la vanité, il n'en avait point, de la suffisance encore moins, se considérant tout simplement comme un artisan.

Au-delà du parcours de ce talentueux chef opérateur qui a marqué des générations et de l'hommage posthume qui lui rendu dans cet ouvrage de 226 pages et publié dans les deux langues (arabe et français), le [livre](#) s'adresse également à tous les techniciens du cinéma.

Youssef Ben Youssef, spécialiste de la photographie cinématographique et dont les œuvres ont marqué le cinéma tunisien, a collaboré à plusieurs films tunisiens et étrangers dont le film "La Nuit" (1992) du réalisateur syrien Mohamed Malas.

Diplômé en direction de la photographie de l'Ecole Louis Lumière, à Paris (1971), il avait travaillé dans plusieurs longs-métrages tunisiens, à l'instar de "Pluie d'Automne" de Slah Essid, "Les sabots en or" et "L'homme de Cendres" de Nouri Bouzid et "Demain Je Brûle" de Mohamed Ben Smail, "Les silences du palais" et "La saison des hommes" de Moufida Tlatli, " Madame Butterfly" de Frédéric Mitterand etc.

Youssef Ben Youssef a marqué tant la télévision que le théâtre et le cinéma des années 70, 80 et 90. Il est décédé en décembre 2018 à l'âge de 74 ans. Une présentation du livre est prévue prochainement.

Ons Jabeur

Son parcours exceptionnel dans le monde du tennis



Le meilleur souvenir de tennis d'Ons Jabeur a été de remporter Roland Garros juniors en 2011 (elle a été opérée du poignet gauche en novembre 2010 et a raté cinq mois, et n'en était qu'à son troisième ou quatrième événement), son tournoi préféré reste le Roland Garros, le joueur qu'elle admire le plus est Andy Roddick pour son service et son humour, Ons Jabeur soutient le Real Madrid et la Juventus.

- **Gagnant en SIMPLE :**
- 2023 – Ningbo, Charleston ;
- 2022 - Madrid, Berlin ;
- 2021 – Birmingham.

- **Finaliste :**
- 2023 – Wimbledon ;
- 2022 – Charleston, Rome, Wimbledon, US Open ;
- 2021 – Charleston 250, Chicago 500 ;
- 2018 - Moscou.
- **1/4 Finaliste :**
- 2023 – Roland Garros ;

Classement :

- **6ème** - le 6 novembre 2023
- **2ème** - Meilleur classement 27 juin 2022

Bilan financier :

- **Gains 2023:** 3 194 564 \$

- **Gains Carrière:** 12 379 307\$
- **2021, l'année du Top 10**

2021 - Termine dans le Top 10 pour la première fois (N°10) ; a remporté son premier titre WTA à Birmingham.

A atteint les finales à Chicago 500 et de Charleston 250 ; atteint les demi-finales à Indian Wells, Charleston 500 ; atteint les quarts de finale à Wimbledon et à Montréal ; atteint 1/4 à Roland Garros.

Ons Jabeur est devenu la première joueuse de tennis arabe à atteindre le top 10 de l'histoire des classements ATP ou WTA.

Equipe

Actuellement entraîné par Issam Jellali ; le préparateur physique est Karim Kammoun. A commencé à jouer au tennis à l'âge de 3 ans ; sa mère adorait jouer au tennis et l'emmenait avec elle au club de tennis. Les coups préférés sont les coups droits et les volées, comme les slices et les drop shots ; aime toutes les surfaces.

(Source: [WTA Tennis](#))



ILS ONT DIT...

“ Sécurité alimentaire

Pour préserver la sécurité alimentaire nationale et assurer la continuité de l'approvisionnement en eau potable, mise en place des stations de dessalement de l'eau de mer pour réduire la pression sur l'eau du nord et fournir l'infrastructure nécessaire pour la mobilisation des eaux usées traitées vers les périmètres irrigués concernés, tout en continuant le dessalement des eaux souterraines dans le sud de la Tunisie



Abdelmonem Belaâti
Ministre de l'Agriculture

“ Nouveau Mindset

Avec, à ce jour, 952 startups labellisées sur un objectif de 1000 startups d'ici 2024, 60 incubateurs accélérateurs et 90 coworking spaces créés, le fonds de fonds "ANAVA", d'une taille cible de 100 millions d'euros, structuré et qui a déjà approuvé sa participation dans 6 fonds sous-jacents (sur un objectif de 13) et deux acquisitions historiques en 2023, de "Instadeep", et "Expensya", nous pouvons affirmer qu'un nouvel écosystème est en train de voir le jour pour une nouvelle économie et qu'un nouveau "mindset" (état d'esprit) est en train de naître pour une nouvelle génération d'entrepreneurs bâtisseurs. Il va falloir juste huiler la machine



Alaya Bettaieb
Directeur Général
de "Smart Capital"

“ Voiture électrique

En Turquie, nous nous efforçons d'établir un marché des voitures électriques en rapide développement, et notre progression de la quinzième à la treizième place dans le classement mondial de la production automobile en cinq ans montre que nous sommes sur la bonne voie



Erdogan
Turquie

“ L'Afrique

L'Afrique subsaharienne est un marché de 4,3 trillions de dollars, c'est le continent où il y a le taux de croissance le plus élevé aujourd'hui, alors ce n'est pas de l'aide qu'elle attend aujourd'hui mais c'est un véritable partenariat pour des investissements efficaces pour le bien-être de l'Afrique et aussi de l'Europe.



Nasser Kamel
Secrétaire général
de l'Union pour la Méditerranée



La journée de 25 heures

Dimanche 30 octobre, la Tunisie a retrouvé son heure d'hiver. Nous avons tous reculé nos montres et horloges d'une heure et on s'est, du coup, retrouvé face à une journée de 25 heures. Il y a ceux qui en ont profité pour une heure de sommeil en plus. D'autres, et bien que ce fût un dimanche, c'était une heure de travail en plus : boulot en retard, bricolage, courses, etc.

C'était en somme assez agréable, mais à l'écoute des commentaires et à la lecture de certains journaux, il semble que ce ne soit pas agréable pour tout

le monde.

Beaucoup avaient du mal à apprécier cette question d'heure d'été – heure d'hiver. Les retombées positives étaient pourtant là ; en été, quand on pouvait tramballer dehors à 21 heures et qu'il faisait encore jour. Il en est de même en termes d'économies d'énergie. Mais il n'y a rien à faire, on continuait à critiquer cette expérience comme s'il fallait toujours critiquer pour exister !

Parmi les commentaires contenus dans les articles des confrères, deux ont retenu mon attention : l'un abordait la question de l'heure

au cours du mois de ramadan et écrivait que c'est épuisant de jeûner une heure supplémentaire. L'autre demandait des comptes à la STEG sur les études de rentabilité effectuées pour évaluer cette expérience d'heure d'été – heure d'hiver.

J'ai deux questions à ces confrères (qui ne font que relayer les commentaires de citoyens) : Comment peut-on jeûner une heure supplémentaire quand on sait que le jeûne est lié au lever et coucher du soleil et non à un horaire précis ? Que ce soit une heure d'été ou une heure d'hiver, les croyants jeûneront toujours le même volume horaire. Et



pourquoi jeûne-t-on si on part du principe que c'est une corvée ?

Concernant les études évaluatives, je m'interroge : pourquoi attend-on cette étude quand on sait qu'elles ont été effectuées dans le monde civilisé où l'on applique depuis des lustres l'heure d'été et l'heure d'hiver et où la rentabilité s'est bel et bien avérée ?

Piratage.

Le réalisateur tunisien Moncef Dhouif a adressé une lettre ouverte aux pirates tunisiens et ce après avoir découvert que des DVDs de son dernier film « La télé arrive » étaient vendus à deux et trois dinars. Dans cette lettre, il attirait leur attention sur le tort que le créateur artistique peut subir suite à de telles pratiques contraires à la loi et à l'éthique.

Questions : pourquoi s'adresser aujourd'hui aux pirates alors que ceux-ci exerçaient leur travail depuis des années et en toute impunité ? Pourquoi les réalisateurs tunisiens fermaient les yeux quand c'étaient les créateurs américains et européens qui étaient lésés ? Pourquoi ne pas s'adresser aussi aux gros distributeurs (hypers et supermarchés notamment) qui leur est arrivé de vendre les DVDs piratés à 1,990 dinar ?

L'industrie du piratage (car il

s'agit bien d'une industrie) a permis aux Tunisiens d'accéder à des centaines de films à des prix conformes à leurs bourses. Le rôle positif de cette industrie (bien que ce soit totalement illégal) est incommensurable. De la part de Dhoub, il me semble totalement déplacé et contraire à l'éthique de dénoncer un fait de société uniquement lorsque c'est son tour de payer la note.

Profits et concurrence.

Au retour d'un voyage en Europe, j'ai acheté une chaise spéciale pour bébé. A 55 euros TTC, soit 90 dinars au cours de change. J'ai trouvé la même chaise à Tunis dans un magasin aux Berges du Lac. Elle était à 180 dinars. J'ai trouvé la même chaise à El Manar à 290 dinars. Et j'ai retrouvé la même chaise à El Menzah à 318 dinars.

Je n'ai pas de questions (je suis dégoûté et je n'ai pas envie d'adresser quoi que ce soit à ces commerçants), mais j'ai un conseil à mes lecteurs : comparez avant d'acheter, faites le tour des magasins autant que vous pouvez pour n'importe quel achat. Vous allez de toute façon être arnaqué d'une manière ou d'une autre, mais limitez au moins les dégâts.

Bonnes courses !

R.B.H

Visa Schengen

Le site Visa Schengen a révélé que certains pays européens sont plus accueillants que d'autres envers les étrangers, en particulier les ressortissants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie.

La Pologne se distingue comme le pays le plus ouvert pour les Algériens, avec un taux de refus de 32,8% sur 2 276 demandes de visa déposées en 2022.

L'Espagne se révèle le pays le plus accueillant pour les Marocains, avec un taux de refus de seulement 11,2% sur 63 113 demandes acceptées.

En ce qui concerne les Tunisiens, l'Allemagne se distingue comme le pays le plus ouvert, avec un taux de refus de 21,5% sur 17 750 demandes de visas tunisiens.

La France, bien que rejetant un pourcentage plus élevé de demandes de visa en chiffres absolus, a refusé 50,4% des 239 927 demandes d'Algériens, 35,2% des demandes de Marocains et 29,2% pour les demandes tunisiennes.

WMC Le mag



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Magazine numérique
hebdomadaire
(tous les jeudis)

optimisé pour une lecture sur
smartphone, tablette et desktop

Diffusion exclusive sur les kiosques numériques
TTPresse (+ de 20.000 abonnés)
+ PressReader.com + ePresse.fr

KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

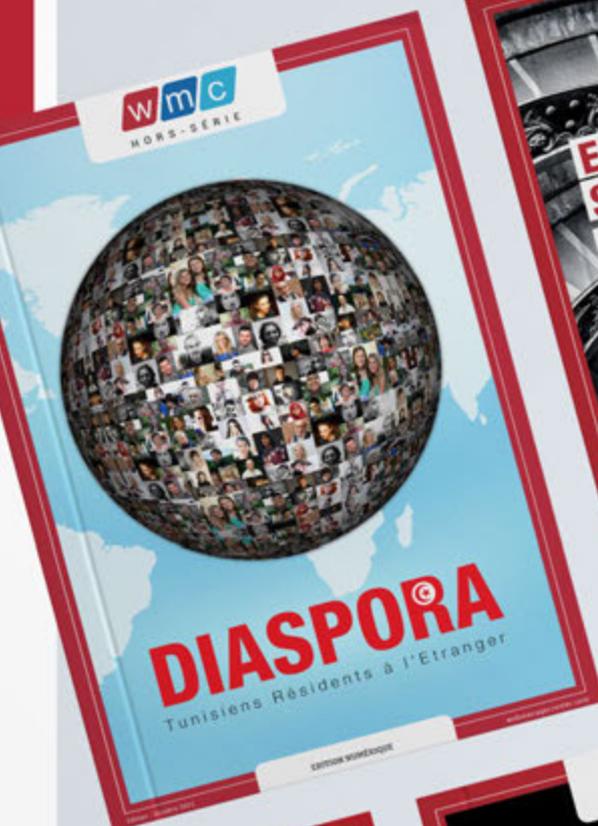
- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connect, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie



HORS-SÉRIE

DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 20.000
exemplaires
par édition



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale

Hyundai Tucson Hybride

Puissance et sécurité.



09 CV – Garantie 5 ans ou 100 000 Km

Top grade au prix de **169 950^{DT}**